



**POLITIQUE
BIOALIMENTAIRE**
2018 | 2025

FEUILLE DE ROUTE

Plan d'action 2018-2023 pour la réussite de la Politique bioalimentaire

Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ)

Édition 2023

ALIMENTER
**NOTRE
MONDE**

La présente feuille de route 2023 est à sa quatrième édition. Celle-ci a fait l'objet d'un bilan et d'une mise à jour, en date du 11 juillet 2023, dans le cadre de la préparation de la 4^e rencontre annuelle des partenaires du 26 mai 2023.

Le bilan est présenté en introduction de la présente feuille de route. Une première section présente les principales réalisations, couvrant la période du 1^{er} avril 2022 au 31 mars 2023. Une deuxième section porte sur les priorités et enjeux pour 2023-2024 considérant l'objectif de contribuer à l'économie durable du Québec.

NOTES AUX LECTEURS :

La liste des sigles et acronymes utilisés se retrouve à la fin du document.

Principales réalisations 2022-2023

- Lors du Discours sur le budget du 21 mars 2023, annonce de 615,1 M\$ pour 2025-2028 pour assurer la poursuite d'initiatives dans le cadre de la Politique bioalimentaire 2018-2025 et 175 M\$ pour accroître l'autonomie alimentaire.
- Le Canada et le Québec ont annoncé, le 27 mars 2023, la signature des accords du Partenariat canadien pour une agriculture durable (PCA durable) qui représente un investissement de 3,5 G\$ sur cinq ans (2023-2028) pour l'ensemble des gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux. Cela comprend 1 G\$ dans des initiatives fédérales et 2,5 G\$ dans des initiatives à frais partagés. Celles-ci sont cofinancées à 60 % par le gouvernement fédéral et à 40 % par les gouvernements provinciaux et territoriaux.
 - Pour les initiatives stratégiques à frais partagés, une augmentation de 25 % porte l'enveloppe totale à 367 M\$, dont 220 M\$ proviennent du gouvernement fédéral. Pour les programmes de gestion des risques de l'entreprise, le taux d'indemnisation dans le programme Agri-stabilité passe de 70 % à 80 %.
 - Le PCA durable est en cohérence avec les objectifs de la Politique bioalimentaire. Les investissements viendront notamment appuyer la poursuite et la bonification de l'Initiative ministérielle de rétribution des pratiques agroenvironnementales en plus de soutenir les programmes visant la productivité et l'innovation.

Orientation 1 – Une offre de produits répondant aux besoins des consommateurs

- Poursuite du déploiement de la Stratégie nationale d'achat d'aliments québécois – pour une alimentation locale dans les institutions publiques qui a pour objectif d'augmenter la part d'aliments québécois achetés par les institutions. Elle mise sur :
 - le renforcement de l'accompagnement des institutions publiques par l'Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec (ITHQ);
 - la mise en valeur de l'offre bioalimentaire québécoise grâce au Répertoire des aliments québécois;
 - l'accompagnement des établissements scolaires en partenariat avec M361;
 - le rapprochement de l'offre bioalimentaire avec les besoins des institutions dans les différentes régions au Québec grâce à un partenariat avec le Regroupement des tables de concertation bioalimentaires du Québec (RTCBQ);
 - l'identification d'occasions d'affaires en lien avec les produits maraîchers conditionnés et l'approvisionnement du milieu institutionnel en pommes de terre, carottes et oignons frais à l'année dans la grande région métropolitaine;
 - la poursuite du déploiement du Programme de reconnaissance « Aliments du Québec au menu des institutions » grâce au partenariat avec Aliments du Québec.
- Adoption le 30 septembre 2021 du projet de loi 99 modifiant principalement la loi sur les produits alimentaires. Les modifications introduites par ce projet de loi visent principalement à donner plus de flexibilité aux entreprises et à réduire leurs contraintes administratives tout en maintenant les standards d'hygiène et de salubrité des aliments au Québec.

- Déploiement du programme Alimentation santé qui vise à soutenir la filière bioalimentaire dans le développement et l'amélioration d'aliments de bonne qualité nutritive destinés aux consommateurs québécois. Le programme a été reconduit le 17 août 2022 et ce, jusqu'au 31 mars 2025
 - Le programme Alimentation santé a permis en date du 31 mars 2023 de financer 113 projets liés au développement d'aliments de bonne qualité nutritive ou à l'amélioration d'aliments existants pour un total de 5,9 M\$ consentis.
- Élaboration et publication en juillet 2022 d'un plan de mise en œuvre pour améliorer la valeur nutritive des aliments transformés au Québec, coconstruit avec les acteurs de la filière bioalimentaire et les membres du Comité de l'industrie de la transformation alimentaire pour appuyer l'atteinte de la cible d'amélioration de la valeur nutritive des aliments transformés de la Politique bioalimentaire 2018-2025.
- Appui au Conseil de la transformation alimentaire du Québec (CTAQ) pour la mise en place de l'initiative Amélioration alimentaire Québec, dont la mission est d'inciter et de soutenir les entreprises de transformation québécoises à améliorer la qualité nutritionnelle de l'offre alimentaire.
- Octroi aux Banques alimentaires du Québec d'une seconde aide financière de 3 M\$ pour l'administration de son programme visant l'amélioration des infrastructures d'entreposage de son réseau.
- Poursuite de l'appui à La Table des Chefs dans ses opérations et ses activités de valorisation des surplus alimentaires et d'amélioration de l'éducation culinaire des jeunes au Québec.

Orientation 2 – Des entreprises prospères, durables et innovantes

- Mise en œuvre de l'enveloppe d'investissement agricole de 250 M\$ sur 5 ans (juin 2019) qui permet de bonifier les budgets des programmes d'investissement du MAPAQ et de La Financière agricole du Québec (FADQ). Cette enveloppe, répartie sur cinq années, vise à accroître les investissements des entreprises du secteur agricole et agroalimentaire afin de mieux répondre aux exigences des marchés et de renforcer la position concurrentielle du Québec. Considérant son succès, une somme de 50 M\$ répartie sur les années 2022-2023 et 2023-2024 a été allouée au Programme Investissement Croissance Durable à partir des surplus de la FADQ pour maintenir ses opérations.
- Poursuite du Projet structurant de l'Université Laval et ses partenaires pour développer les connaissances sur l'utilisation des matières résiduelles fertilisantes (MRF) en agriculture. Cette aide financière pouvant atteindre 1,5 M\$ sur trois ans vise notamment à orienter les producteurs agricoles dans leur utilisation des MRF.
- Poursuite des programmes d'investissement, de développement sectoriel et d'innovation pour l'agroalimentaire :

Programmes	Aide octroyée (du 1^{er} avril 2018 au 31 mars 2023)
Plan de soutien aux investissements en agriculture contribuant à l'adaptation des entreprises en matière de bien-être animal et d'efficacité énergétique 2017-2023	1 955 entreprises ont reçu une aide, totalisant 82,4 M\$ pour un investissement total de 932,7 M\$
Initiative ministérielle « Productivité végétale »	4 725 projets ont reçu une aide, totalisant 72,8 M\$

Programme Transformation alimentaire : robotisation et systèmes de qualité 2018-2021 et 2021-2023	1 627 projets ont reçu des lettres d'offre, totalisant 162,5 M\$ en aide financière, pour un investissement total de 1 564,5 M\$
Programme d'appui à la compétitivité des abattoirs régionaux 2018-2022 Programme terminé depuis mars 2022	95 projets ont reçu des lettres d'offre, totalisant 5,6 M\$ en aide financière, pour un investissement total de 64,7 M\$
Programme d'appui aux fromageries 2018-2022 Programme terminé depuis mars 2021	37 projets ont reçu des lettres d'offre, totalisant 2,1 M\$ en aide financière, pour un investissement total de 16,7 M\$
Programme de développement sectoriel 2018-2023	271 projets ont reçu des lettres d'offre, totalisant 20,5 M\$ en aide financière
Programme de partenariat pour l'innovation en agroalimentaire 2018-2023	14 projets ont reçu des lettres d'offre, totalisant 8,5 M\$ en aide financière
Programme Innov'Action agroalimentaire 2018-2023	301 projets ont reçu des lettres d'offre, totalisant 32,2 M\$ en aide financière
Programme Compétitivité et Environnement 2022-2024	52 projets ont reçu des lettres d'offre, totalisant 8,1 M\$ en aide financière

- Pour le secteur des pêches et de l'aquaculture, en 2018-2023, le Ministère a appuyé la réalisation de 408 projets du secteur pour un montant total de plus de 49,9 M\$.
- Les cinq programmes d'appui financier destinés au secteur des pêches ont été prolongés d'un an, notamment dans le cadre de la poursuite de la mise en œuvre du Plan d'action ministériel pour l'industrie des pêches et de l'aquaculture commerciales du Québec 2018-2025.

Programmes	Aide octroyée (du 1^{er} avril 2018 au 31 mars 2023)
Programme Innovamer	66 projets ont reçu une offre d'aide financière, totalisant 17,5 M\$ pour un investissement total de 58,7 M\$
Programme d'appui financier aux initiatives collectives dans le secteur des pêches et de l'aquaculture commerciales	42 projets ont reçu une offre d'aide financière, totalisant 3,2 M\$ pour un investissement total de 6,1 M\$
Programme d'appui financier au développement du secteur des pêches et de l'aquaculture commerciales	186 projets ont reçu une offre d'aide financière, totalisant 24,0 M\$ pour un investissement total de 86,0 M\$
Programme d'appui financier aux entreprises de pêche (prêts garantis)	359 projets ont reçu une offre d'aide financière sous forme de prêt garanti, totalisant 218,6 M\$ pour un investissement total de 259,4 M\$
Programme de soutien à l'achat d'une première entreprise de pêche commerciale	114 projets visant l'acquisition d'une première entreprise de pêche ont reçu une offre d'aide financière, totalisant 5,2 M\$

- Mise en œuvre de la Stratégie de croissance des serres 2020-2025 (27 novembre 2020) pour doubler la superficie de culture en serre de fruits et de légumes par des mesures adaptées en fonction de la taille des entreprises serricoles et l'extension du réseau triphasé.

Programmes	Aide octroyée (1^{er} décembre 2020 au 31 mars 2023)
Initiative ministérielle pour le développement des serres et des grands tunnels	251 projets ont reçu des lettres d'offre, pour une aide totalisant 7,3 M\$ et des investissements estimés projetés à plus de 20,3 M\$
Programme de soutien au développement des entreprises serricoles	114 projets ont reçu des lettres d'offre, pour une aide totalisant 39,1 M\$ et des investissements de 290,2 M\$
Programme d'aide financière pour favoriser le développement des serres	39 projets ont reçu des lettres d'offre, totalisant 70M\$ en aide financière

- Nouvel appel à projets de l'Initiative ministérielle « Productivité végétale » afin d'augmenter la productivité des entreprises agricoles spécialisées en production végétale ou pratiquant l'apiculture.
- Mise en ligne en février 2021 d'une page Web sur les projets majeurs d'investissement qui a permis au MAPAQ de recevoir 142 projets représentant des investissements totaux de plus de 3,1 G\$ dont la réalisation a des retombées positives pour l'autonomie alimentaire du Québec.
- Aide financière de 0,87 M\$ en 2022-2023 à 11 chaires de recherche et chaires de leadership en enseignement qui portent sur la biosécurité en production laitière, la technologie fromagère, les bâtiments agricoles durables, l'horticulture biologique, les infrastructures végétalisées, la qualité et la salubrité des aliments, les produits de viande transformée, l'antibiorésistance en santé animale, la phytoprotection serricole ainsi que l'optimisation et la gestion de l'énergie dans les serres.
- Aide financière de 0,35 M\$ en 2022-2023 à 3 projets d'envergure pour développer des solutions technologiques adaptées au secteur serricole.
- Appui à 17 centres de recherche et d'expertise qui ont pour mission de soutenir le développement durable des secteurs bioalimentaires par la réalisation d'activités de recherche, de développement et de transfert de connaissances. Cette aide financière, atteignant près de 30 M\$ en 2022-2023, permet au secteur bioalimentaire de bénéficier de l'appui d'experts sur les enjeux sociétaux et les défis des entreprises en innovation.
- Conclusion d'une entente de 17 M\$ pour 2022-2026 avec la Corporation Inno-centre du Québec pour offrir du service-conseil stratégique de haut niveau afin d'accélérer la croissance durable des entreprises de transformation alimentaire. Les objectifs de cette entente sont d'améliorer la performance d'affaires des entreprises, de renforcer l'appui aux entreprises pour les défis liés à la main-d'œuvre, de réduire les émissions de GES des entreprises et d'optimiser la capacité logistique des entreprises en lien avec la modernisation de la consigne.
- Conclusion d'une entente de 16,5 M\$ pour les années 2022-2025 avec le Fonds d'action québécois pour le développement durable (FAQDD) afin de mettre en œuvre une mesure de soutien aux entreprises du secteur de la transformation alimentaire et des boissons pour l'écoconception d'emballages alimentaires et de contenants de boissons recyclables.
- Déploiement du Fonds des pêches du Québec (FPQ) 2019-2024. En date du 31 mars 2023, 191 demandes ont été déposées au FPQ. De ce nombre, 121 projets ont été approuvés pour une valeur totale de 21,2 M\$ (investissement total généré s'élève à 43,8 M\$) et 32 projets sont en cours d'analyse et en processus d'approbation.

-
- Renouvellement de l'entente avec l'Université McGill, pour 5 ans avec un budget de 6 M\$, pour la poursuite du Consortium de recherche et d'innovation sur la transformation alimentaire.
 - Soutien aux jeunes entrepreneurs du secteur bioalimentaire par la mise en place d'une offre de mentorat de groupe par le biais d'une entente entre le MAPAQ et le Réseau Mentorat en 2021-2022, afin de bonifier les services aux jeunes entrepreneurs bioalimentaires leur permettant de s'établir de façon durable dans le secteur. Ce mentorat contribue au maintien de la santé psychologique en brisant l'isolement des jeunes entrepreneurs, en favorisant la recherche d'un équilibre entre les besoins professionnels et personnels et s'insérant dans une saine conciliation travail-famille. Le bilan déposé par Réseau Mentorat montre clairement que l'approche répond à un besoin certain des jeunes entrepreneurs, toutes les places disponibles ayant été comblées. La demande pour plus de cohortes était d'ailleurs présente, plusieurs jeunes entrepreneurs s'étant manifestés. Tous les participants ayant répondu au sondage ont déclaré être satisfaits (15 %) ou très satisfaits (85 %) de leur expérience.

Orientation 3 – Des entreprises attractives et responsables

- Déploiement du Plan d'agriculture durable 2020-2030 avec la mise en place de mesures phares portant sur :
 - la rétribution des pratiques agroenvironnementales, dont l'Initiative ministérielle basée sur l'atteinte de résultats et le partage de risque. Quelque 2 800 producteurs sont inscrits, pour un engagement financier total de près de 80 M\$;
 - l'établissement d'un partenariat de recherche sous la responsabilité du Fonds de recherche du Québec – Nature et technologie et du Scientifique en chef du Québec, ayant mené à la création en octobre 2021 du Réseau québécois de recherche en agriculture durable regroupant plus de 200 chercheurs;
 - le transfert incluant :
 - le Plan de mise en œuvre 2021-2025 qui regroupe 49 engagements de 27 regroupements de producteurs;
 - la mise en œuvre de 13 plans d'action à l'échelle régionale dès la saison 2022; le déploiement de parcours structurés de formation continue;
- Mise sur pied en 2018 du Pôle d'expertise multidisciplinaire en gestion durable du littoral du lac Saint-Pierre. Sa programmation de recherche, articulée autour de trois axes de recherche (Agriculture, Environnement et faune et Socio-économie), compte 29 projets de recherche et d'expérimentation en zone littorale dirigés par près d'une trentaine de chercheurs. Après une phase de consultation du milieu et de concertation entre les chercheurs (2018-2019), 24 projets ont été réalisés sur une période de quatre ans (2019-2020 à 2022-2023) et sont sur le point de se terminer.
- Déploiement de programmes de lutte contre les changements climatiques qui visent à réduire les émissions de gaz à effet de serre ainsi qu'accroître la résilience des entreprises face aux conséquences des changements climatiques. L'aide financière provient du Fonds d'électrification et de changements climatiques.

Programmes	Aide octroyée (du 1^{er} avril 2019 au 31 mars 2023)
Programme d'appui à la lutte contre les changements climatiques dans le secteur agricole	21 projets dont les demandeurs ont reçu des lettres d'offre, totalisant 3,49 M\$ en aide financière
Programme d'appui à la lutte contre les changements climatiques dans le secteur bioalimentaire	8 projets dont les demandeurs ont reçu des lettres d'offre, totalisant 1,46 M\$ en aide financière

- Octroi aux Producteurs de lait du Québec d'une aide financière de 3,6 M\$ sur cinq ans afin de contribuer à la réalisation d'un projet d'envergure visant la réduction des émissions de méthane dans le secteur de la production laitière.
- Appui à la relève agricole et aux entreprises de petite taille pour soutenir des projets qui contribuent à la vitalité des territoires et à l'accès à une offre d'aliments diversifiée et produite à proximité.
 - Du 1^{er} avril 2018 au 31 mars 2023, 1 662 projets ont reçu une aide financière totalisant 34,9 M\$.
- Poursuite de l'implantation du Programme intégré de santé animale du Québec (PISAQ) qui vise l'adoption de pratiques recommandées de prévention et de contrôle des maladies animales par un accompagnement structuré.
 - Au 31 mars 2022, taux cumulé d'accroissement des visites zoosanitaires de prévention en matière de santé et de bien-être des animaux de 165 % par rapport à l'année de référence 2018-2019.
- Poursuite de la mise en œuvre du Règlement sur l'administration de certains médicaments découlant de la Loi sur la protection sanitaire des animaux (chapitre P-42, r.1) par l'application du programme d'inspection prévu à cet effet.
 - Taux d'utilisation s'élevant à 98,8 % de la grille d'inspection de l'utilisation des médicaments pour l'année 2022-2023.
- Poursuite de la mise en œuvre de l'Initiative ministérielle pour des stages incitatifs en médecine vétérinaire dans le domaine bioalimentaire au cours de l'été 2023. Au total, ce sont 120 étudiants qui ont fait un stage dans l'un ou l'autre des 43 établissements vétérinaires inscrits.
- L'Initiative ministérielle Action-Prévention Agroalimentaire (IMAPA), qui a pris fin le 1^{er} mars 2023, a contribué de manière concrète à renforcer la sécurité et la qualité des produits agroalimentaires au Québec. Cette initiative a soutenu un total de 299 projets visant à aider les entreprises et les organismes du secteur agroalimentaire québécois à adopter de meilleures pratiques de contrôle et de gestion des risques sanitaires et alimentaires, se concentrant sur plusieurs thématiques clés : la santé animale et végétale, la salubrité des aliments, la traçabilité, la biosécurité, le bien-être animal et les mesures d'urgence.
- Poursuite des activités d'accompagnement personnalisé aux jeunes entrepreneurs agricoles par les conseillers régionaux du ministère. Ce service d'accueil permet de répondre aux besoins exprimés par les jeunes de la relève agricole, particulièrement en démarrage d'entreprise. Les conseillers en relève soutiennent les jeunes entrepreneurs tout au long de leur projet en vue de s'établir en agriculture et durant les cinq premières années d'établissement, une période cruciale pour la survie des entreprises. En 2022-2023, plus de 60 conseillers des directions régionales ont accompagné 993 jeunes entrepreneurs d'un peu partout à travers le Québec.

Orientation 4 – Des territoires dynamiques contribuant à la prospérité du bioalimentaire

- Poursuite des partenariats avec le ministère du Tourisme (MTO), l'Association de l'agrotourisme et du tourisme gourmand (AATGQ) et la Société du Réseau ÉCONOMUSÉE (SRÉ) pour la réalisation d'actions structurantes pour le développement du secteur de l'agrotourisme et du tourisme gourmand.
- Poursuite de la mise en œuvre des 20 ententes sectorielles bioalimentaires régionales qui contribuent à la concertation des acteurs par une planification des interventions sur les territoires et qui permettent de répondre aux priorités des régions.
- Mise en œuvre du Programme Proximité 2018-2022 :
 - Pour la durée du programme, 11,1 M\$ ont été investis pour soutenir 653 projets réalisés par des entreprises ou des initiatives collectives (ex. : marchés publics, circuits agrotouristiques). De ce nombre, en 2022-2023, 333 projets ont été soutenus totalisant un investissement de 3,8 M\$.

Priorités et enjeux 2023-2024 permettant de contribuer à l'économie durable du Québec

Orientation 1 – Une offre de produits répondant aux besoins des consommateurs

- Poursuivre le déploiement de la Stratégie nationale d'achat d'aliments québécois – *Pour une alimentation locale dans les institutions publiques*.
- Poursuivre la promotion et l'identification des aliments québécois auprès des consommateurs.
- Actualiser le règlement sur les aliments, faisant suite à l'adoption du projet de loi 99, dans le but de réglementer par objectifs plutôt que par moyens tout en assurant le même niveau de salubrité des produits. Cette approche favorise l'innovation et la pérennité au bénéfice des entreprises et des consommateurs (horizon 2024).
- Déployer deux projets pilotes favorisant les circuits courts de commercialisation ainsi que l'innovation par de petites entreprises, le tout en répondant aux normes de salubrité des secteurs concernés.
- Poursuivre les efforts pour améliorer la valeur nutritive des aliments transformés dans le cadre de la Politique gouvernementale de prévention en santé (PGPS).
- Renouveler la convention avec le Groupe Export agroalimentaire Québec-Canada afin de soutenir les entreprises bioalimentaires dans le développement des marchés hors Québec.

Orientation 2 – Des entreprises prospères, durables et innovantes

- Poursuivre le déploiement de l'Équipe économique bioalimentaire Québec :
 - Le ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie (MEIE) et le MAPAQ se sont donné un cadre de travail en vue de la mise en place de l'Équipe économique bioalimentaire Québec pour le développement des entreprises de transformation alimentaire et le développement du secteur des serres.
 - Cette équipe se compose du MAPAQ, du MEIE, d'Investissement Québec (IQ) et de La FADQ. Elle vise en priorité à accélérer la réalisation de projets d'investissements majeurs ayant des retombées positives pour l'autonomie alimentaire du Québec. Elle se traduit par un accompagnement coordonné et simplifié des entreprises dans la réalisation de leurs projets au sein des ministères et organismes impliqués.
 - Le travail de l'Équipe économique bioalimentaire Québec permet de faciliter l'accompagnement des entreprises par le MAPAQ dans le cadre de la réalisation des projets majeurs.
- Poursuivre la mise en œuvre de la Stratégie de croissance des serres 2020-2025 avec les trois programmes appliqués en fonction de la taille des entreprises serrioles.

-
- Poursuivre la mise en œuvre du Plan d'action ministériel pour l'industrie des pêches et de l'aquaculture commerciales du Québec 2018-2025, en mettant l'accent sur les actions qui favorisent l'autonomie alimentaire et le développement du secteur et en misant sur l'innovation.
 - Déployer un programme qui vise à renforcer l'innovation dans le secteur bioalimentaire québécois.
 - Déployer un programme qui vise à appuyer le développement sectoriel.
 - Renouveler l'entente entre le Ministère et Réseau Mentorat pour les trois prochaines années afin de répondre à l'intérêt démontré par les jeunes entrepreneurs agricoles et en transformation alimentaire pour cette formule.

Orientation 3 – Des entreprises attractives et responsables

- Mettre en œuvre les actions du MAPAQ issues du Plan d'action pour la main-d'œuvre du ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale (MESS).
- Appuyer l'établissement de la relève dans le secteur de la capture et de l'achat d'une première entreprise de pêches commerciales par les actions prévues au Plan d'action ministériel pour l'industrie des pêches et de l'aquaculture commerciales du Québec 2018-2025.
- Poursuivre la mise en œuvre du premier Plan d'intervention pour la protection des pollinisateurs en milieu agricole 2022-2025 du MAPAQ inscrit dans le Plan d'agriculture durable 2020-2030.
- Appuyer les producteurs à adopter des pratiques agroenvironnementales afin d'atteindre les cibles du Plan d'agriculture durable, notamment par :
 - la réalisation de projets visant la mise en œuvre de leurs engagements au Plan de mise en œuvre 2021-2025;
 - la rétribution de pratiques agroenvironnementales;
 - de services-conseils orientés vers l'atteinte de résultats concrets et mesurables.
- Terminer les travaux en vue du renouvellement :
 - du programme Prime-Vert afin d'appuyer les entreprises dans leur démarche individuelle ou collective, pour répondre aux défis environnementaux et aux attentes de la société québécoise, en constante évolution, pour une agriculture durable et pour lutter contre les changements climatiques;
 - du Programme Services-conseils (domaine agroenvironnement) comprenant notamment une refonte du Plan d'accompagnement agroenvironnemental afin d'appuyer les entreprises dans leur démarche environnementale, à favoriser l'atteinte des objectifs du PAD ainsi que ceux du gouvernement du Québec en lien avec la lutte contre les changements climatiques.
- Réaliser une réflexion à propos de la disponibilité de l'eau et de son utilisation en milieu agricole, pour identifier les enjeux techniques, sociaux ou économiques liés à ce domaine. Cette démarche vise à terme à identifier de nouveaux moyens d'intervention à mettre en œuvre par territoire

et par type de production, dans le contexte des changements climatiques et de difficultés d'approvisionnement en eau plus fréquentes. Elle sera réalisée de façon concertée par différents partenaires.

- Accroître les efforts de promotion des formations et des carrières du secteur bioalimentaire auprès des jeunes afin d'assurer une relève entrepreneuriale et une main-d'œuvre compétente répondant aux besoins du secteur bioalimentaire.
- Mettre en œuvre les actions du MAPAQ issues du Plan d'action pour la jeunesse 2021-2026 du Secrétariat à la jeunesse (SAJ) afin de bonifier le coffre à outils offerts aux jeunes entrepreneurs du secteur bioalimentaire.
- Mettre en œuvre les mesures du Plan pour une économie verte 2030 visant à réduire l'empreinte carbone du secteur bioalimentaire par l'intégration des enjeux climatiques dans les entreprises, l'optimisation de la fertilisation azotée, la réduction des émissions de méthane provenant des élevages, l'accroissement de l'électrification et de l'efficacité énergétique à la ferme et la réduction du gaspillage alimentaire.
- Poursuivre la mise en place d'une approche concertée visant à restaurer l'écosystème du lac Saint-Pierre.
- Consolider les acquis et poursuivre la croissance du secteur biologique québécois grâce à un soutien renouvelé qui prend en compte la croissance significative des dernières années et les nouveaux enjeux prioritaires.
- Appuyer le recours à des technologies et techniques novatrices permettant de meilleures performances environnementales des entreprises dans le cadre du Plan d'action ministériel pour l'industrie des pêches et de l'aquaculture commerciales du Québec 2018-2025.
- Mener les travaux du chantier sur la réduction des pertes et du gaspillage alimentaire réunissant les partenaires bioalimentaires et gouvernementaux concernés.
- Poursuivre les échanges et le partage d'informations entre le MAPAQ et le ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP) dans le cadre du Comité stratégique en agroenvironnement et en aquaculture au regard des dossiers ayant une incidence sur les deux organisations et leurs clientèles respectives.
- Poursuivre les travaux afin de proposer une nouvelle mouture de l'Initiative ministérielle Action-Prévention Agroalimentaire (IMAPA).
- Poursuivre la mise en œuvre, avec les partenaires, du Cadre d'interventions 2020-2025 de la Stratégie québécoise de santé et de bien-être des animaux, dont :
 - Soutenir la mise en place d'actions complémentaires aux visites de sensibilisation et de surveillance offertes dans le cadre du Programme intégré de santé animale du Québec (PISAQ);
 - Poursuivre le déploiement du PISAQ, notamment par la mise en place de campagnes de sensibilisation visant l'usage judicieux des antibiotiques dans les principaux secteurs de production.
- Effectuer une gestion intégrée des antibiotiques afin d'en assurer l'utilisation judicieuse dans les secteurs de la santé humaine et de la santé animale dans le cadre de la Politique gouvernementale de prévention en santé (PGPS), dont :

-
- Poursuivre les efforts afin de mettre en place un mécanisme de gouvernance commun au ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) et au MAPAQ permettant d'assurer de façon plus intégrée la mise en œuvre des stratégies, des plans d'action et des programmes portant sur l'utilisation des antibiotiques dans les secteurs de la santé humaine et de la santé animale.
 - Poursuivre les travaux visant à améliorer l'étendue des connaissances concernant l'utilisation des antibiotiques dans le secteur de la santé animale en coordonnant la mise en place de systèmes de collecte, d'analyses et de diffusion de données et en soutenant la réalisation d'études visant à perfectionner ces systèmes.
 - Poursuivre les efforts en matière de lutte à l'antibiorésistance en collaboration avec ses partenaires notamment par le dépôt d'une Stratégie de lutte contre la résistance aux antibiotiques.
 - Mettre à jour l'offre de services du MAPAQ auprès des jeunes entrepreneurs afin de bonifier et d'améliorer son accompagnement auprès de la relève agricole et de renforcer le rôle du Ministère à titre de référence régionale en ce qui concerne la relève et l'établissement en agriculture et sa collaboration avec les intervenants du milieu.

Orientation 4 – Des territoires dynamiques contribuant à la prospérité du bioalimentaire

- Réaliser une étude économétrique sur les déterminants du prix des terres agricoles au Québec.
- Réviser le Règlement sur la valeur imposable maximale du terrain de toute exploitation agricole visé par la Loi sur la fiscalité municipale.
- Compléter la mise en œuvre de la réforme de la taxation foncière agricole avec les instances municipales et le milieu agricole.
- Soutenir la mise en œuvre des plans de développement de la zone agricole (PDZA) et des planifications territoriales du secteur agricole et agroalimentaire.
- Collaborer à la démarche de consultation, avec les acteurs du développement et de l'aménagement des territoires, en vue de poser les bases d'une stratégie nationale d'urbanisme et d'aménagement des territoires qui abordera, notamment, les enjeux de la zone agricole.
- Déployer les programmes d'aide financière découlant de l'exercice de révision de l'architecture des programmes du ministère permettant de soutenir le développement territorial du secteur bioalimentaire.
- Poursuivre la mise en œuvre du Plan d'action du MAPAQ découlant de la Stratégie gouvernementale pour assurer l'occupation et la vitalité des territoires 2018-2022 (prolongé jusqu'en 2024).
- Mettre en œuvre la Politique nationale de l'architecture et de l'aménagement du territoire qui prévoit notamment travaux à venir qui contribueront à adapter les outils de protection des terres agricoles pour assurer leur pérennité et favoriser la diversité des activités agricoles.

OBJECTIF 1.1 : Accroître les connaissances alimentaires et le dialogue avec les consommateurs

Pistes de travail :

1.1.1. Améliorer l'information sur l'alimentation, la santé et le secteur bioalimentaire ainsi que les outils de dialogue avec les consommateurs (ex. : plateforme d'information, étiquetage, certification)

1.1.2. Développer, avec les partenaires de la chaîne bioalimentaire, les meilleures pratiques permettant de contrer la fraude alimentaire (responsabilité partagée entre l'industrie, les consommateurs et les gouvernements)

1.1.3. Soutenir le développement des connaissances et des compétences alimentaires et culinaires des Québécois, notamment en milieu scolaire

MESURES DES MINISTÈRES ET ORGANISMES

Mesures des ministères et organismes	2018	2019	2020	2021	2022	2023	État	Pistes
Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ)								
Plan d'action ministériel pour l'industrie des pêches et de l'aquaculture commerciales 2018-2025 <ul style="list-style-type: none"> Soutenir les initiatives visant à promouvoir le secteur et à améliorer le positionnement de l'industrie piscicole sur les marchés de consommation (consommateurs) (action 11) 							En cours	1.1.1
Informers les consommateurs sur la salubrité des aliments, notamment par les médias sociaux et le Web							En cours	1.1.1
Sensibiliser les partenaires de la chaîne bioalimentaire à la fraude alimentaire et développer, avec eux, de meilleures pratiques pour la contrer							À planifier	1.1.2
Appuyer les initiatives relatives à l'éducation et à la sensibilisation des Québécois aux enjeux liés au système alimentaire durable – Deux conventions de partenariat MAPAQ-M361 (Québec en forme) 2018-2020 et 2021-2023							Réalisée	1.1.3
Valoriser les surplus alimentaires et améliorer les connaissances et les compétences culinaires des jeunes de 12 à 17 ans – Convention d'aide financière 2018-2023 avec La Table des chefs – Cette action contribue également à l'objectif 3.4 de la Politique bioalimentaire 2018-2025							Réalisée	1.1.3 3.4.6

COORDINATION INTERMINISTÉRIELLE ET CONTRIBUTIONS D'AUTRES POLITIQUES GOUVERNEMENTALES

Coordination interministérielle et contributions d'autres politiques gouvernementales	Responsables	Collaboration	État	Pistes
Plan d'action interministériel 2022-2025 - Politique gouvernementale de prévention en santé (PGPS) du MSSS				
Soutenir la réalisation d'actions favorisant la santé et le bien-être des jeunes en contexte scolaire, plus spécifiquement sur le plan de l'alimentation (mesure 1.4), notamment par les actions suivantes :				
<ul style="list-style-type: none"> • Déployer des programmes visant le développement des connaissances et des compétences des jeunes en matière de cuisine-nutrition, de cuisine-découverte, d'éducation au goût et de jardinage éducatif dans des milieux de la petite enfance et des écoles préscolaires et primaires en milieu défavorisé (action 1.4.6) 	MSSS	MAPAQ MEQ MFA Ateliers cinq épices Croquarium CISSS CIUSSS	En cours	1.1.3
<ul style="list-style-type: none"> • Soutenir le déploiement d'une plateforme en éducation alimentaire destinée aux intervenants agissant auprès des jeunes (1.4.7). 	MSSS	MAPAQ MEQ MFA Ateliers cinq épices Croquarium CISSS CIUSSS	En cours	1.1.3

COLLABORATIONS AVEC LE GOUVERNEMENT FÉDÉRAL

Collaborations avec le gouvernement fédéral	Responsables	Collaboration	2018	2019	2020	2021	2022	2023	État	Pistes
Poursuite des travaux du groupe de travail conjoint sur la fraude alimentaire : <ul style="list-style-type: none"> • Discussions sur l'élaboration d'un plan MAPAQ-ACIA sur la fraude alimentaire • Échanges sur les nouvelles techniques de détection, les programmes de vérification et les modes de surveillance • Développement d'interventions conjointes sur les produits les plus à risque de fraude 	MAPAQ ACIA								En cours	1.1.2

OBJECTIF 1.2 : Promouvoir et valoriser les produits bioalimentaires d'ici

Pistes de travail :

1.2.1. Renforcer l'identification, la différenciation et la promotion des aliments d'ici (ex. : Aliments du Québec, appellations réservées, termes valorisants, marques territoriales, images de marque)

1.2.2. Renforcer l'accès aux données stratégiques et l'accompagnement des entreprises pour augmenter la présence des produits québécois dans les marchés de détail et les services alimentaires

1.2.3. Accroître la présence et favoriser l'achat d'aliments sains, locaux et écoresponsables dans les institutions publiques

1.2.4. Accompagner les entreprises dans l'utilisation des technologies de l'information pour la commercialisation de leurs produits (ex. : commerce électronique)

MESURES DES MINISTÈRES ET ORGANISMES

Mesures des ministères et organismes	2018	2019	2020	2021	2022	2023	État	Pistes
Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ)								
Développer l'utilisation des marques Aliments du Québec dans le marché du détail – Convention MAPAQ-Aliments du Québec 2018-2021 et nouvelle convention 2021-2023							En cours	1.2.1
Appuyer la promotion et la mise en valeur des identités culinaires et des aliments régionaux							En cours	1.2.1
Favoriser l'accès des produits bioalimentaires québécois dans le milieu institutionnel – <i>Aliments du Québec au menu</i> – Convention MAPAQ-Aliments du Québec 2018-2021 et nouvelle entente 2021-2023							En cours	1.2.3
Réaliser la phase 2 du Répertoire des aliments québécois (RAQ)							En cours	1.2.1 1.2.2 1.2.3
Appuyer les entreprises de transformation alimentaire dans le développement de leurs ventes dans les grands réseaux de distribution sur le marché québécois et les services alimentaires – Programme de développement des marchés bioalimentaires (PDMB)							Réalisée	1.2.2
Mettre en œuvre la Stratégie nationale d'achats d'aliments québécois – <i>Pour une alimentation locale dans les institutions publiques</i>							En cours	1.2.3

Mesures des ministères et organismes	2018	2019	2020	2021	2022	2023	État	Pistes
Accroître les achats de produits alimentaires québécois dans les régions du Québec – Programme Proximité 2018-2022 et Programme d’appui au développement de l’agriculture et de l’agroalimentaire en région 2018-2023							Réalisée	1.2.3
Appuyer le développement d’appellations réservées et des termes valorisants – Programme 2018-2021 (prolongé jusqu’en 2023)							Réalisée	1.2.1
Soutenir la mise en œuvre d’actions visant le développement de l’industrie ainsi que la valorisation et la promotion des aliments biologiques québécois dans le but d’accroître la demande de la part des consommateurs pour la période 2022-2025 <small>*Fait suite à la Campagne de valorisation des produits biologiques québécois mise en œuvre par la Stratégie de valorisation des aliments biologiques québécois 2019-2021</small>							En cours	1.2.1
Faire un examen en vue de la révision la <i>Loi sur les appellations réservées et les termes valorisants</i>							En cours	1.2.1
Plan d’action ministériel pour l’industrie des pêches et de l’aquaculture commerciales 2018-2025 – Campagne de promotion des produits aquatiques québécois <ul style="list-style-type: none"> Appuyer les initiatives visant la mise en valeur des produits aquatiques du Québec afin d’accroître les ventes sur le marché intérieur – action 15 Appuyer la promotion des produits aquatiques québécois qui seront menés sur le marché intérieur – action 16 							En cours	1.2.1

Coordination interministérielle et contributions d'autres politiques gouvernementales	Responsables	Collaboration	État	Pistes
Stratégie nationale d'achats d'aliments québécois – Pour une alimentation locale dans les institutions publiques (MAPAQ)				
Mise en place d'un comité interministériel de coordination favorisant l'engagement et la contribution des ministères concernés par l'accroissement des achats d'aliments québécois sains, locaux et écoresponsables dans le milieu institutionnel	MAPAQ	MSSS MEQ MES SCT	En cours	1.2.3
Plan d'action interministériel 2022-2025 - Politique gouvernementale de prévention en santé (PGPS) du MSSS				
Diffusion des meilleures pratiques pour offrir des collations de fruits et légumes en milieu scolaire (action 3.1.1)	MSSS MEQ	MAPAQ MESS Association québécoise de la garde scolaire DSPublique	En cours	1.2.3

COLLABORATIONS AVEC LE GOUVERNEMENT FÉDÉRAL

Collaborations avec le gouvernement fédéral	Responsables	Collaboration	2018	2019	2020	2021	2022	2023	État	Pistes
Assurer la mise en œuvre d'initiatives stratégiques portant sur le développement des entreprises sur les marchés intérieurs au regard des exigences du Partenariat canadien pour l'agriculture 2018-2023	MAPAQ	AAC							Réalisée	1.2.2

OBJECTIF 1.3 : Favoriser la croissance sur les marchés extérieurs et le respect des normes des produits importés

Pistes de travail :

1.3.1 Soutenir le développement des marchés extérieurs et renforcer la synergie des services d'accompagnement aux entreprises bioalimentaires exportatrices

1.3.2 Aider les entreprises bioalimentaires à bénéficier des zones industrialo-portuaires pour développer leurs exportations

1.3.3 Documenter les plaintes au regard du non-respect des normes relatives aux produits bioalimentaires importés et réaffirmer, en continu, auprès du gouvernement fédéral l'importance de maintenir un contrôle des aliments importés et de s'assurer du respect des normes en vigueur au Canada

1.3.4 Promouvoir les intérêts du Québec et du secteur bioalimentaire lors de la négociation de tout accord pancanadien ou international relatif au commerce

MESURES DES MINISTÈRES ET ORGANISMES

Mesures des ministères et organismes	2018	2019	2020	2021	2022	2023	État	Pistes
Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ)								
Mettre en œuvre la Stratégie de croissance des exportations bioalimentaires							En cours	1.3.1
Appuyer les entreprises dans le développement des marchés hors Québec – Convention 2018-2021 et nouvelle convention 2021-2023 entre le MAPAQ et le Groupe Export agroalimentaire Québec-Canada pour une programmation annuelle d'activités collectives pour l'exportation, la mise en œuvre du programme de Soutien aux exportations bioalimentaires et le déploiement de services technico-commerciaux en matière d'exportation							En cours	1.3.1

COORDINATION INTERMINISTÉRIELLE ET CONTRIBUTIONS D'AUTRES POLITIQUES GOUVERNEMENTALES

Coordination interministérielle et contributions d'autres politiques gouvernementales	Responsables	Collaboration	État	Pistes
<p>Équipe économique bioalimentaire Québec – Volet exportations :</p> <ul style="list-style-type: none"> Consolider la collaboration entre le MEI et le MAPAQ dans le cadre de la Stratégie québécoise de l'exportation 2016-2020 et du Plan d'action pour la relance des exportations Harmoniser les paramètres des programmes Collaborer avec les intervenants gouvernementaux en matière de développement de marchés (MEI, IQ, MRIF, AAC, Affaires mondiales Canada) 	MAPAQ MEI	IQ MRIF	En cours	1.3.1
<p>Équipe économique bioalimentaire Québec – Volet commerce :</p> <p>Dans le cadre des relations commerciales (ACEUM, AECG, PTPGP) :</p> <ul style="list-style-type: none"> Assurer la poursuite du mécanisme de liaison avec les partenaires du bioalimentaire pour identifier des opportunités de nouveaux marchés et fournisseurs potentiels, protéger le système de gestion de l'offre et identifier des intérêts offensifs 	MAPAQ MEI		En cours	1.3.4 2.2.3
Stratégie maritime du ministère du Conseil exécutif (MCE)				
Accompagner des entreprises manufacturières bioalimentaires dans la prospection et l'implantation dans les zones industrialo-portuaires	MEI	IQ MAPAQ	En cours	1.3.2

COLLABORATIONS AVEC LE GOUVERNEMENT FÉDÉRAL

Collaborations avec le gouvernement fédéral	Responsables	Collaboration	2018	2019	2020	2021	2022	2023	État	Pistes
Faciliter le développement de marchés internationaux des exportateurs québécois en contribuant au Conseil fédéral-provincial sur le développement de marchés afin de coordonner les actions gouvernementales de soutien au développement des exportations	MAPAQ	AAC Autres provinces et territoires							En cours	1.3.1

Collaborations avec le gouvernement fédéral	Responsables	Collaboration	2018	2019	2020	2021	2022	2023	État	Pistes
Assurer la mise en œuvre d'initiatives stratégiques portant sur le développement des entreprises sur les marchés extérieurs au regard des exigences de l'accord Canada-Québec du Partenariat canadien pour l'agriculture 2018-2023	MAPAQ	AAC							Réalisée	1.3.1
Assurer la mise en œuvre d'initiatives stratégiques portant sur le renforcement de la capacité, de la croissance et de la compétitivité du secteur au regard des exigences de l'accord Canada-Québec du PCA durable 2023-2028	MAPAQ	AAC							En cours	1.3.1
Obtenir d'AAC de l'information sur les programmes fédéraux du PCA durable de soutien à l'exportation et suivre la participation du Québec* *Accord qui succède au PCA 2018-2023	MAPAQ	AAC Ambassades, délégués commerciaux et consulats du Canada Innovation, Sciences et Développement économique Canada Affaires mondiales Canada							En cours	1.3.1
Poursuivre le dialogue avec le gouvernement fédéral sur les enjeux liés aux différences de réglementation entre les pays, au contrôle aux frontières canadiennes des produits importés et à la reconnaissance des systèmes d'inspection d'autres pays	MAPAQ	ACIA							En cours	1.3.3

Collaborations avec le gouvernement fédéral	Responsables	Collaboration	2018	2019	2020	2021	2022	2023	État	Pistes
Mise en place d'un mécanisme de réception et de suivi des plaintes provenant des entreprises bioalimentaires pour non-respect des normes par des produits importés	MAPAQ	ACIA							Réalisée	1.3.3

OBJECTIF 1.4 : Soutenir l'accès et l'offre d'aliments de qualité favorables à la santé

Pistes de travail :

1.4.1 Appuyer le développement de systèmes de contrôle et de gestion de la qualité dans les entreprises de transformation alimentaire

1.4.2 Actualiser la réglementation québécoise sur les aliments en matière de salubrité

1.4.3 Accompagner et soutenir les entreprises pour améliorer la valeur nutritive des aliments transformés

1.4.4 Développer des moyens innovants pour améliorer l'offre d'aliments québécois de bonne qualité nutritive

1.4.5 Améliorer l'accès et l'identification des aliments favorables à la santé (ex. : dans les déserts alimentaires, dans les commerces et les services alimentaires, dans le commerce en ligne)

MESURES DES MINISTÈRES ET ORGANISMES

Mesures des ministères et organismes	2018	2019	2020	2021	2022	2023	État	Pistes
Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ)								
Appuyer l'implantation et la mise à jour de systèmes de qualité dans les entreprises de transformation alimentaire – Programme Transformation alimentaire : robotisation et systèmes de qualité 2018-2021 (volet 2.2)							Réalisée	1.4.1 2.1.3
Favoriser l'implantation et l'adaptation des systèmes de gestion de la qualité et de la salubrité des aliments ainsi que des certifications biologiques dans les entreprises de transformation alimentaire – Programme Transformation alimentaire : robotisation et systèmes de qualité 2021-2023 (volet 2.2)							Réalisée	1.4.1 2.1.3
Appuyer l'implantation d'un système de base de contrôle de la qualité – Programme d'appui aux fromageries 2018-2021 (volet 1.2)							Réalisée	1.4.1 2.1.3
Amélioration de la compétitivité et de l'empreinte environnementale – Programme Compétitivité et environnement – transformation laitière et des viandes 2022-2024 (volet 2)							En cours	1.4.1 2.1.3
Actualiser la réglementation québécoise sur les aliments en matière de salubrité et de permis (<i>Règlement sur les aliments de la Loi sur les produits alimentaires</i>)							Réalisée	1.4.2

Mesures des ministères et organismes	2018	2019	2020	2021	2022	2023	État	Pistes
Appuyer les diagnostics, le développement de produits et les projets structurants pour augmenter le nombre d'aliments transformés de bonne qualité nutritive – Programme Alimentation santé 2018-2021 (prolongé en 2021-2022)							Réalisée	1.4.3 1.4.4
Appuyer les diagnostics, le développement de produits et les projets structurants pour augmenter le nombre d'aliments transformés de bonne qualité nutritive – Programme Alimentation santé 2022-2025							En cours	1.4.3 1.4.4
Augmenter la quantité de fruits et de légumes distribués aux personnes en situation de pauvreté ou d'exclusion sociale – Programme Jardins de solidarité 2018-2021							Réalisée	1.4.5
Plan d'action ministériel pour l'industrie des pêches et de l'aquaculture commerciales du Québec 2018-2025 <ul style="list-style-type: none"> Favoriser les projets visant la certification de la qualité et de la salubrité des produits aquatiques du Québec (action 8) 							En cours	1.4.5

COORDINATION INTERMINISTÉRIELLE ET CONTRIBUTIONS D'AUTRES POLITIQUES GOUVERNEMENTALES

Coordination interministérielle et contributions d'autres politiques gouvernementales	Responsables	Collaboration	État	Pistes
Plan d'action interministériel 2022-2025 de la Politique gouvernementale de prévention en santé (PGPS) du MSSS				
<p>Améliorer la qualité nutritive des aliments au Québec (mesure 3.2) par les actions suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Travaux d'expertise et de veille de la littérature et mise sur pied d'un comité scientifique indépendant pour appuyer la reformulation des aliments transformés au Québec; • Suivi de la qualité de l'offre alimentaire et déploiement d'un plan de mobilisation des connaissances pour faciliter le partage et l'utilité sociale des données; • Conception et diffusion d'un outil d'aide à la décision pour guider les milieux institutionnels vers l'achat d'aliments sains et québécois; • Développement d'un outil de suivi de la qualité de l'offre alimentaire dans les établissements du réseau de la santé et des services sociaux et évaluation de sa validité, sa fiabilité et sa faisabilité; • Identification des outils de profilage nutritionnel fiables et utilisables dans les commerces par les consommateurs pour soutenir les choix d'aliments plus nutritifs et mise en place de projets pilotes au Québec; • Recension des politiques publiques canadiennes et internationales portant sur la taille des portions offertes dans le secteur de la restauration. 	<p>MSSS MAPAQ</p>	<p>INSPQ OQOA Université Laval Partenaires de la filière bioalimentaire</p>	<p>En cours</p>	<p>1.4.3</p>

Coordination interministérielle et contributions d'autres politiques gouvernementales	Responsables	Collaboration	État	Pistes
<p>Favoriser les actions du milieu visant à maintenir et à améliorer la qualité de vie dans les communautés (mesure 2.2), plus spécifiquement sur le plan de l'alimentation par les actions suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Mise en place d'initiatives régionales et locales contribuant à la création de milieux de vie favorables à la santé et à la qualité de vie, avec le soutien du Collectif TIR-SHV; • Déploiement de la stratégie 100°, qui offre un espace d'échange et de partage, à la fois réel et virtuel, aux acteurs de changement de divers milieux, engagés dans des projets en santé des collectivités; • Soutenir la mobilisation d'acteurs nationaux et le déploiement d'initiatives contribuant à la création d'environnements favorables à la santé et à la qualité de vie, essentiels dans la prévention des maladies chroniques. 	MSSS	MAPAQ, MAMH, MEQ, MFA, MESS, MTMD, MELCCFP, TIR-SHV, M361, DSPublique, Comité stratégique de la démarche PSNM, TQSA, TMVPA	En cours	1.4.5
<p>Favoriser l'accès physique et économique à une saine alimentation, particulièrement dans les communautés défavorisées ou isolées géographiquement (mesure 3.1), notamment par les actions suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Accompagnement structuré des Tables intersectorielles régionales en saines habitudes de vie (TIR-SHV) pour réaliser des projets visant un système alimentaire durable et équitable; • Évaluation de certains types de projets sur l'accès à la saine alimentation afin de documenter leur portée et faire connaître les types d'intervention à favoriser. 	MSSS	MAPAQ MAMH MESS TIR-SHV M361 Vivre en ville INSPQ OQOA DSPublique	En cours	1.4.5
Autres				
<p>Poursuivre les travaux du Comité de l'industrie de la transformation alimentaire et du MAPAQ : offre alimentaire santé</p>	MAPAQ	MSSS ADA AQDFL ARQ CCCD CTAQ TQSA UPA	En cours	1.4.3 1.4.4

Coordination interministérielle et contributions d'autres politiques gouvernementales	Responsables	Collaboration	État	Pistes
<p>Mise en œuvre du Plan d'action gouvernemental en matière d'allègement réglementaire et administratif 2020-2025 – <i>Moins de paperasse : pour une relance innovante et efficace</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Révision des règlements habilités par la <i>Loi sur les produits alimentaires</i> (MAPAQ) • Mise en œuvre du Plan d'action pour la réduction du fardeau administratif, conformément à la première stratégie du plan d'action • Mise en œuvre du Plan de réduction des délais, conformément au chantier 2 de la deuxième stratégie du plan d'action 	MEIE	MAPAQ	En cours	1.4.2 2.1.1 2.1.2 2.1.4 2.2.3 3.4.3 3.4.5 4.1.1 4.2.2

COLLABORATIONS AVEC LE GOUVERNEMENT FÉDÉRAL

Collaborations avec le gouvernement fédéral	Responsables	Collaboration	2018	2019	2020	2021	2022	2023	État	Pistes
Participer aux travaux du Comité fédéral-provincial-territorial en salubrité des aliments et y promouvoir les intérêts du Québec	MAPAQ ACIA	AAC Santé Canada Agence de santé publique du Canada							En cours	1.4.1

OBJECTIF 2.1 : Appuyer l'investissement dans les entreprises

Pistes de travail :

2.1.1. Appuyer l'investissement agricole et l'offre de financement

2.1.2. Appuyer l'investissement dans les secteurs des pêches et de l'aquaculture commerciale

2.1.3. Accompagner les entreprises de transformation alimentaire dans leurs projets d'investissement et de manufacturier innovant par une démarche gouvernementale unifiée

2.1.4. Explorer le potentiel d'investissement étranger complémentaire aux entreprises d'ici et procurant des gains pour le Québec en matière de croissance des activités du secteur bioalimentaire et de sa présence sur les marchés

MESURES DES MINISTÈRES ET ORGANISMES

Mesures des ministères et organismes	2018	2019	2020	2021	2022	2023	État	Pistes
Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ)								
Mettre en place une enveloppe d'investissement agricole (250 M\$ sur 5 ans) permettant aux entreprises du secteur agricole et agroalimentaire d'améliorer leur productivité, de réduire leurs coûts de fonctionnement, d'innover et d'adopter des pratiques plus responsables							En cours	2.1.1
Soutenir les investissements en agriculture contribuant à l'adaptation des entreprises agricoles en matière de bien-être animal et d'efficacité énergétique 2017-2023 – Plan de soutien (PSI) : services-conseils (P1), aide financière (P2) et financement (P3) – En collaboration avec le MELCCFP et La Financière agricole du Québec (FADQ)							Réalisée	2.1.1
Soutenir les investissements contribuant à augmenter la productivité des entreprises agricoles spécialisées en production végétale (Initiative ministérielle « Productivité végétale ») (prolongée 2022-2023)							Réalisée	2.1.1
Appuyer les projets d'investissement des entreprises – Programme Transformation alimentaire : robotisation et systèmes de qualité 2018-2021 et 2021-2023 (volets 2.1 et 2.2)							Réalisée	2.1.1 2.1.3
Appuyer les projets d'investissement dans les fromageries – Programme d'appui aux fromageries du Québec 2018-2022 (volets 1.1 et 1.2)							Réalisée	2.1.3 1.4.1

Mesures des ministères et organismes	2018	2019	2020	2021	2022	2023	État	Pistes
Soutenir l'augmentation de la compétitivité des abattoirs et l'offre d'abattage – Programme d'appui à la compétitivité des abattoirs régionaux 2017-2022 (volets 2 et 3)							Réalisée	2.1.3
Accroître la contribution des secteurs de la transformation laitière et des viandes à l'autonomie alimentaire du Québec en assurant leur pérennité et leur compétitivité et accélérer l'implantation de solutions environnementales dans les entreprises – Programme compétitivité et environnement 2022-2024 (volets 2 et 3)							En cours	2.1.3
Poursuivre le Programme d'aide financière pour favoriser le développement des serres afin d'accélérer les investissements de ce secteur : <ul style="list-style-type: none"> - prolongation de la date limite d'adhésion et de la période de réalisation des investissements. - Programme transféré du MFQ au MAPAQ depuis 2020. 							Réalisée	2.1.1
Plan d'action ministériel 2018-2025 pour l'industrie des pêches et de l'aquaculture commerciales du Québec								
<ul style="list-style-type: none"> • Mise en œuvre du Plan d'action ministériel pour l'industrie des pêches et de l'aquaculture commerciales du Québec 2018-2025 							En cours	2.1.2
<ul style="list-style-type: none"> • Appuyer la reprise de la pêche aux sébastes au moyen de nouveaux investissements visant l'adaptation des bateaux et des engins de pêche (action 1) 							En cours	2.1.2
<ul style="list-style-type: none"> • Revoir les modalités de financement de la flotte commerciale (action 2) 							En cours	2.1.2
<ul style="list-style-type: none"> • Appuyer les projets visant la robotisation et l'automatisation des opérations de transformation des produits aquatiques du Québec (action 6) 							En cours	2.1.2
<ul style="list-style-type: none"> • Encourager les projets visant l'augmentation et la diversification de la production des entreprises (action 10) 							En cours	2.1.2
<ul style="list-style-type: none"> • Améliorer le financement offert aux entreprises du secteur maricole (action 12) 							En cours	2.1.2
<i>La réalisation des actions du plan d'action des pêches est appuyée par les programmes suivants :</i>								
<ul style="list-style-type: none"> • Favoriser le développement du secteur des pêches et de l'aquaculture commerciales par la croissance des entreprises dans une perspective de développement durable – Programme d'appui au développement du secteur des pêches et de l'aquaculture commerciales 2019-2022 							Réalisée	2.1.2

Mesures des ministères et organismes	2018	2019	2020	2021	2022	2023	État	Pistes
<ul style="list-style-type: none"> Soutenir la diversification et le maintien d'activités liées à la capture ou à la récolte de produits marins ainsi que le regroupement et le transfert pour l'acquisition d'entreprises de pêches commerciales – Programme d'appui financier aux entreprises de pêches 2019-2022 							Réalisée	2.1.2
<ul style="list-style-type: none"> Améliorer les modalités de financement de la flotte de pêche commerciale – Programme d'appui financier aux entreprises de pêche 2019-2022 							Réalisée	2.1.2
<ul style="list-style-type: none"> Mettre en place le Fonds des pêches du Québec 2019-2024 							En cours	2.1.2
<ul style="list-style-type: none"> Accroître la production maricole par la revitalisation des parcs – Programme de revitalisation des parcs maricoles 2019-2022 							Réalisée	2.1.2

COORDINATION INTERMINISTÉRIELLE ET CONTRIBUTIONS D'AUTRES POLITIQUES GOUVERNEMENTALES

Coordination interministérielle et contributions d'autres politiques gouvernementales	Responsables	Collaboration	État	Pistes
Appuyer le financement de projets visant à augmenter la production de bioénergie au Québec, notamment de gaz naturel renouvelable	MEIE	MAPAQ MELCCFP	En cours	2.1.1
<p>Dans le cadre du Plan directeur en transition, innovation et efficacité énergétiques du Québec 2018-2023, appuyer les investissements dans le secteur bioalimentaire pour la transition vers l'utilisation d'énergies moins dépendantes des énergies fossiles :</p> <ul style="list-style-type: none"> Mettre en place un comité pour la détermination de mesures prescriptives simplifiées pour faciliter l'adhésion du secteur bioalimentaire à l'adoption des technologies visant une amélioration de la performance énergétique de leurs entreprises, notamment pour le secteur acéricole (MAPAQ-MELCCFP-distributeurs d'énergie) 	MELCCFP- BTCE	MAPAQ Distributeurs d'énergie	En cours	2.1.2
<p>Équipe économique bioalimentaire Québec – Volet investissement :</p> <ul style="list-style-type: none"> Faciliter les démarches pour les clients ayant un projet bioalimentaire Assurer la complémentarité des programmes Prendre en compte les besoins du secteur bioalimentaire dans les programmes 	MAPAQ MEIE	IQ FADQ	En cours	2.1.3

Coordination interministérielle et contributions d'autres politiques gouvernementales	Responsables	Collaboration	État	Pistes
<ul style="list-style-type: none"> • Coordonner l'appui gouvernemental et des partenaires financiers pour les projets d'investissement en transformation alimentaire et pour des domaines ciblés du secteur bioalimentaire ayant des besoins importants d'investissement • Collaborer au Plan d'action pour la relance des exportations (PARE) pour aider à la concrétisation des projets d'exportations. 				
<p>Renforcer la collaboration MAPAQ-MEI, notamment via Investissement Québec à titre d'intervenant auprès des entreprises québécoises, afin d'offrir aux entreprises bioalimentaires :</p> <ul style="list-style-type: none"> • L'accompagnement-conseil • Les formations sur les meilleures pratiques d'affaires (MPA) en coût de revient • Les Réseaux d'entreprises en planification stratégique 	MEI IQ	MAPAQ	En cours	2.1.3
<p>Faire le suivi de la cellule bioalimentaire de prospection d'investissements étrangers afin :</p> <ul style="list-style-type: none"> • De cibler et attirer des investissements étrangers complémentaires aux entreprises québécoises • D'améliorer l'accès au programme ESSOR, le principal outil accompagnant ces initiatives 	MEI MAPAQ	IQ Montréal et Québec International Saint- Hyacinthe Technopole	Réalisée	2.1.4

COLLABORATIONS AVEC LE GOUVERNEMENT FÉDÉRAL

Collaborations avec le gouvernement fédéral	Responsables	Collaboration	2018	2019	2020	2021	2022	2023	État	Pistes
Mettre en œuvre conjointement le programme du Fonds des pêches du Québec	MAPAQ MPO								En cours	2.1.2
Assurer la mise en œuvre d'initiatives stratégiques favorisant les investissements dans les entreprises de transformation alimentaire au regard des exigences du Partenariat canadien pour l'agriculture 2018-2023	MAPAQ	AAC							Réalisée	2.1.3

OBJECTIF 2.2 : Soutenir la gestion des risques et les chaînes de valeur

Pistes de travail :

2.2.1 Accompagner les entreprises en matière de gestion, de planification stratégique, d'information sur les coûts de production, de formation entrepreneuriale, d'outils privés de gestion des risques

2.2.2 Maintenir et adapter les outils financiers de gestion des risques agricoles pour faire face aux aléas climatiques, à la conjoncture des marchés et répondre aux attentes de la société

2.2.3 Continuer, avec les partenaires, à faire évoluer la mise en marché collective et la gestion de l'offre pour en assurer la pérennité et la réponse aux attentes des consommateurs et de la société

2.2.4 Soutenir l'approche filière et favoriser la création de chaînes de valeur afin de répondre aux besoins variés des marchés et des consommateurs d'ici et d'ailleurs

2.2.5 Évaluer la faisabilité de créer un terme valorisant « sans OGM » pour favoriser la distinction des produits du Québec

MESURES DES MINISTÈRES ET ORGANISMES

Mesures des ministères et organismes	2018	2019	2020	2021	2022	2023	État	Pistes
Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ)								
Appuyer l'utilisation de services-conseils diversifiés par les entreprises agricoles afin d'améliorer leurs pratiques entrepreneuriales et de prendre des décisions éclairées, la diffusion d'information, les activités de codéveloppement des entreprises – Programme services-conseils 2018-2023 (volet 1)							En cours	2.2.1 2.3.1 3.2.1
Appuyer la planification, la concertation et le développement sectoriels (planification stratégique, agent de développement, projets et études) – Programme de développement sectoriel 2018-2023							Réalisée	2.2.4
Favoriser la concertation au sein de l'industrie des pêches et de l'aquaculture – Programme d'appui financier aux initiatives collectives dans le secteur des pêches et de l'aquaculture commerciales (prolongé pour 2019-2022)							Réalisée	2.2.4
Étude sur l'opportunité de la mise en place d'une appellation réservée ou d'un terme valorisant « Produit sans OGM »							Réalisée	2.2.5

Mesures des ministères et organismes	2018	2019	2020	2021	2022	2023	État	Pistes
Plan d'action ministériel pour l'industrie des pêches et de l'aquaculture commerciales du Québec 2018-2025								
<ul style="list-style-type: none"> Compenser les pertes financières pour pertes majeures (action 14) – Programme pour des phénomènes naturels exceptionnels en mariculture 2018-2020 							Réalisée	2.2.2
<ul style="list-style-type: none"> Collaborer avec la Société de développement de l'industrie maricole inc. (SODIM) à la mise en application d'un programme de financement des stocks maricoles (action 13) 							En cours	2.2.2
<ul style="list-style-type: none"> Poursuivre les travaux du Comité québécois de concertation sur les pêches et l'aquaculture commerciales (action 20) 							En cours	2.2.4

COORDINATION INTERMINISTÉRIELLE ET CONTRIBUTIONS D'AUTRES POLITIQUES GOUVERNEMENTALES

Coordination interministérielle et contributions d'autres politiques gouvernementales – Politique énergétique 2030	Responsables	Collaboration	État	Pistes
Favoriser la synergie des créneaux d'excellence du MEIE avec l'approche filière des intervenants bioalimentaires	MEIE	MAPAQ	En cours	2.2.4

COLLABORATIONS AVEC LE GOUVERNEMENT FÉDÉRAL

Collaborations avec le gouvernement fédéral	Responsables	Collaboration	2018	2019	2020	2021	2022	2023	État	Pistes
Accompagner les producteurs dans leur application aux Initiatives Agri-risques	MAPAQ	AAC							Réalisée	2.2.2
Poursuivre les travaux du Groupe de travail fédéral-provincial-territorial sur les politiques de gestion des risques des entreprises (GRE) et des sous-comités portant sur le programme Agri-protection, la méthode de prévision, l'administration des programmes Agri-stabilité et Agri-investissement ainsi que celui sur la technologie de l'information liée à la GRE	MAPAQ FADQ	AAC							En cours	2.2.2

Collaborations avec le gouvernement fédéral	Responsables	Collaboration	2018	2019	2020	2021	2022	2023	État	Pistes
Participer aux consultations, à l'échelle québécoise et pancanadienne, avec les producteurs pour s'assurer que les enjeux, les préoccupations et les besoins du secteur soient pris en compte	MAPAQ FADQ	UPA Producteurs agricoles AAC							En cours	2.2.2
Assurer l'application des programmes de gestion des risques de l'entreprise pour les producteurs agricoles en vertu de l'accord-cadre du PCA durable 2023-2028* * Accord qui succède au PCA 2018-2023	MAPAQ FADQ	AAC							En cours	2.2.2
Poursuivre l'accompagnement du Comité directeur de l'industrie par le Groupe de travail FPT sur les frais imposés par les détaillants coprésidé par le Québec et le gouvernement fédéral, dans le but de parvenir à une solution consensuelle à ce problème et la mise en œuvre de la solution proposée	AAC MAPAQ	Consultations des représentants de la production, de la transformation, du détail, de la distribution alimentaire et d'experts							En cours	2.2.4

OBJECTIF 2.3 : Investir dans l'innovation et renforcer les synergies

Pistes de travail :

2.3.1 Accroître les efforts de recherche et d'innovation dans le secteur bioalimentaire avec un effet de levier des partenaires

2.3.2 Améliorer les infrastructures des centres de recherches et de transfert dédiés au secteur bioalimentaire dans l'optique d'être à la fine pointe de la technologie et de répondre aux nouveaux standards du secteur

2.3.3 Accompagner et soutenir l'innovation au sein des entreprises bioalimentaires comme catalyseur à l'implantation de technologies innovantes et au développement de produit

2.3.4 Renforcer les approches concertées entre les acteurs de la recherche, de l'innovation et de la formation pour la réalisation de projets structurants

MESURES DES MINISTÈRES ET ORGANISMES

Mesures des ministères et organismes	2018	2019	2020	2021	2022	2023	État	Pistes
Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ)								
Appuyer le développement des connaissances et l'expertise des conseillers par la réalisation de projets permettant de contribuer à l'essor d'une offre de services-conseils répondant aux besoins du milieu – Programme services-conseils 2018-2023 (volet 3)							Réalisée	2.2.1 2.3.1 3.2.1
Appuyer les activités de recherche, de transfert technologique et de diffusion des connaissances menées par les centres de recherche et les centres d'expertise ainsi que les partenariats, le cofinancement et la collaboration (ex. : chaires de recherche avec les universités) – Programme de partenariat pour l'innovation en agroalimentaire 2018-2023 <ul style="list-style-type: none"> Aide financière à des chaires de recherche et d'enseignement dans des domaines prioritaires définis pour répondre aux objectifs de la Politique 							Réalisée	2.3.1
Appuyer les activités de recherche et développement, d'adaptation technologique et de transfert des connaissances de la production agricole et de la transformation alimentaire – Programme Innov'Action agroalimentaire 2018-2023							Réalisée	2.3.1

Mesures des ministères et organismes	2018	2019	2020	2021	2022	2023	État	Pistes
Améliorer la compétitivité et le soutien au positionnement concurrentiel du secteur des pêches et de l'aquaculture commerciales, notamment par des projets d'innovation, de veille et des partenariats – Programme Innovamer 2019-2022							Réalisée	2.3.1
Évaluer les besoins en investissements et investir dans les infrastructures en innovation et en formation du secteur bioalimentaire							En cours	2.3.2
Appuyer la diffusion d'information et les activités de codéveloppement des entreprises agricoles et d'agrotransformation – Volet 2 – Programme services-conseils 2018-2023							Réalisée	2.3.3
Contribuer à la recherche et à l'innovation en transformation alimentaire (recherche précompétitive, accompagnement, partenariats entreprises-recherche, recrutement de personnes qualifiées) – Consortium de Recherche et d'Innovation sur la Transformation Alimentaire (RITA) à l'Université McGill - 2017-2021 (renouvellement 2022-2027)							En cours	2.3.3
Plan d'action ministériel pour l'industrie des pêches et de l'aquaculture commerciales 2018-2025								
<ul style="list-style-type: none"> Encourager les projets visant à accroître la valeur ajoutée des produits aquatiques, notamment par l'application de procédés biotechnologiques (action 7) 							En cours	2.3.1
<ul style="list-style-type: none"> Appuyer les projets de recherche et de développement ainsi que les projets d'innovation des entreprises du secteur (action 18) 							En cours	2.3.1
<ul style="list-style-type: none"> Renouveler les ententes avec les centres de recherche (action 19) 							Réalisée	2.3.1

COORDINATION INTERMINISTÉRIELLE ET CONTRIBUTIONS D'AUTRES POLITIQUES GOUVERNEMENTALES

Coordination interministérielle et contributions d'autres politiques gouvernementales	Responsables	Collaboration	État	Pistes
<p>Équipe économique bioalimentaire Québec – Volet innovation :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Optimiser et renforcer les efforts du MEIE en innovation pour le bioalimentaire, dont la Stratégie québécoise de recherche et d'investissement en innovation (SQRI²) 2022-2027 • Améliorer les infrastructures de recherche en tablant sur les synergies entre les établissements ainsi qu'une meilleure complémentarité et une meilleure efficacité de l'appui gouvernemental • Développer des partenariats avec les organismes œuvrant en recherche et innovation, notamment le CRIBIQ, les Fonds de recherche du Québec et le Scientifique en chef pour appuyer des initiatives pertinentes pour le secteur bioalimentaire • Développer la collaboration avec le Fonds de recherche du Québec pour déterminer les orientations de recherche financées par le gouvernement pour le secteur bioalimentaire • Accroître la collaboration avec les créneaux d'excellence pour inciter les entreprises bioalimentaires à recourir à l'innovation ouverte 	<p>MAPAQ MEIE</p>		<p>En cours</p>	<p>2.3.1 2.3.2 2.3.3 2.3.4</p>

COLLABORATIONS AVEC LE GOUVERNEMENT FÉDÉRAL

Collaborations avec le gouvernement fédéral	Responsables	Collaboration	2018	2019	2020	2021	2022	2023	État	Pistes
Obtenir d'AAC de l'information sur les programmes fédéraux en recherche et innovation et suivre la participation du Québec	MAPAQ	AAC							En cours	2.3.1
Assurer la mise en œuvre d'initiatives stratégiques portant sur la science, la recherche et l'innovation au regard des exigences du PCA durable 2023-2028* * Accord qui succède au PCA 2018-2023	MAPAQ	AAC							En cours	2.3.1
Encourager la mise en place de projets visant l'implantation de technologies propres au sein des entreprises du secteur des pêches et de l'aquaculture du Québec par une collaboration, le cas échéant, d'autres partenaires financiers	MAPAQ	MPO							En cours	2.3.3

OBJECTIF 2.4 : Améliorer les compétences et l'offre de formation

Pistes de travail :

2.4.1 Améliorer l'adéquation entre la formation bioalimentaire et le marché du travail

2.4.2 Soutenir, bonifier et promouvoir l'offre de formation dans le secteur bioalimentaire

2.4.3 Développer des approches de formation continue permettant de rejoindre les clientèles partout au Québec

2.4.4 Créer des occasions d'échange entre les établissements de formation bioalimentaire, dont l'ITAQ et l'Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec (ITHQ), en plus des établissements de recherche et de transfert

2.4.5 Affirmer le leadership de l'ITAQ en matière de formation bioalimentaire technique par la qualité de son enseignement et des infrastructures de ses deux campus (plan de développement)

MESURES DES MINISTÈRES ET ORGANISMES

Mesures des ministères et organismes	2018	2019	2020	2021	2022	2023	État	Pistes
Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ)								
Revoir le cadre institutionnel de l'ITA pour qu'il soit plus adapté à sa mission éducative avec une plus grande autonomie et flexibilité dans sa gestion administrative							Réalisée	2.4.1 2.4.2 2.4.3 2.4.4 2.4.5
Bonifier l'offre de formation technique et continue à l'Institut de technologie agroalimentaire du Québec (ITAQ) de manière à disposer des compétences aux nouvelles réalités et du secteur							En cours	2.4.1
Favoriser l'établissement de jeunes entrepreneurs agricoles en leur permettant d'acquérir une formation approfondie et de l'expérience concrète dans leur secteur de production par les différents programmes d'étude collégiale et les formations continues de l'ITAQ							En cours	2.4.1
Poursuivre le Plan de soutien en formation agricole (PSFA)							Réalisée	2.4.2
Favoriser le développement de la formation continue en ligne afin d'améliorer les compétences et l'offre de formation pour le secteur bioalimentaire							Réalisée	2.4.3

Mesures des ministères et organismes	2018	2019	2020	2021	2022	2023	État	Pistes
Actualiser l'offre de formation continue de l'ITAQ pour répondre aux besoins du secteur bioalimentaire							En cours	2.4.3
Rencontrer des institutions d'enseignement offrant de la formation professionnelle et technique pour le secteur bioalimentaire afin d'identifier les zones de collaboration							Réalisée	2.4.5
Étudier les besoins pédagogiques et en infrastructures pour l'ITAQ du futur							En cours	2.4.5

COORDINATION INTERMINISTÉRIELLE ET CONTRIBUTIONS D'AUTRES POLITIQUES GOUVERNEMENTALES

Coordination interministérielle et contributions d'autres politiques gouvernementales	Responsables	Collaboration	État	Pistes
Améliorer l'adéquation entre la formation et le marché du travail par la révision des programmes de formation	MES MEQ	MAPAQ	Réalisée	2.4.1
Ministère de la Culture et des Communications (MCC) – Secrétariat à la jeunesse (SAJ)				
Dans le cadre du programme Mobilité jeunesse des Offices jeunesse internationaux du Québec : <ul style="list-style-type: none"> Collaborer à la diffusion des programmes des Offices jeunesse internationaux du Québec (LOJIQ) auprès des jeunes de la relève bioalimentaire 	MAPAQ	SAJ-MCE	En cours	2.4.1

Plan d'action sur la main-d'œuvre du ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale (MESS)

Soutenir les travailleuses et travailleurs saisonniers (mesure 39) <ul style="list-style-type: none">Projet pilote d'acquisition de compétences durant la période d'attente d'assurance d'emploi, en collaboration avec le gouvernement fédéral, en particulier pour le secteur des pêches	MESS	MAPAQ	Réalisée	2.4.1
Améliorer la reconnaissance des acquis et des compétences <ul style="list-style-type: none">Collaborer à l'identification des enjeux liés à la reconnaissance des compétences acquises à l'étranger dans le secteur bioalimentaire et les pistes de solution potentielles	MAPAQ		À planifier	2.4.1

OBJECTIF 3.1 : Attirer et retenir la main-d'œuvre et la relève

Pistes de travail :

3.1.1 Mieux connaître les besoins actuels et futurs du secteur bioalimentaire en main-d'œuvre et relève

3.1.2 Appuyer l'embauche et le recrutement dans les entreprises bioalimentaires

3.1.3 Appuyer les transferts et les démarrages d'entreprises par la formation, le soutien et l'accompagnement des jeunes entrepreneurs (Stratégie pour la relève entrepreneuriale bioalimentaire)

3.1.4 Promouvoir les carrières du secteur bioalimentaire

3.1.5 Appuyer les initiatives en matière de santé et d'attractivité des milieux de travail au sein des entreprises bioalimentaires

MESURES DES MINISTÈRES ET ORGANISMES

Mesures des ministères et organismes	2018	2019	2020	2021	2022	2023	État	Pistes
Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ)								
Bonifier le Programme de déplacement de la main-d'œuvre agricole (Plan d'action sur la main-d'œuvre du MESS)							Réalisée	3.1.2
Mise en oeuvre d'une convention MAPAQ-UPA pour le déplacement de la main-d'œuvre							En cours	3.1.2
Soutenir la relève et l'entrepreneuriat agricole sur le territoire québécois et la consolidation des entreprises agricoles de petite taille – Programme Territoires : Relève et entreprises de petite taille 2018-2022							Réalisée	3.1.3 4.1.2
Valoriser l'entrepreneuriat féminin dans le secteur bioalimentaire en mettant en place et en collaborant à diverses initiatives (Plan d'action sur la main-d'œuvre du MESS)							En cours	3.1.3
Appuyer le déploiement des services régionaux d'accompagnement de la relève agricole (contribue à la mesure 5.4 de la Stratégie d'action jeunesse 2016-2021 et au Plan d'action jeunesse 2021-2024)							En cours	3.1.3
Soutenir la réalisation de stages préparatoires à l'établissement – Programme 2019-2023							Réalisée	3.1.3

Mesures des ministères et organismes	2018	2019	2020	2021	2022	2023	État	Pistes
Promouvoir et valoriser les formations et les carrières du secteur bioalimentaire auprès des jeunes (mise en place d'une zone Carrières bioalimentaires dans divers événements rejoignant les jeunes, bourses d'excellence, etc.)							En cours	3.1.4
Mettre à jour la trousse pédagogique <i>Je prends ma place dans le bioalimentaire</i> qui vise à valoriser le secteur agricole auprès des jeunes étudiants du premier cycle du secondaire							En cours	3.1.4
Plan d'action ministériel pour l'industrie des pêches et de l'aquaculture commerciales du Québec 2018-2025								
Améliorer l'appui financier visant l'établissement de la relève dans le secteur de la capture (action 3)							Réalisée	3.1.3
<ul style="list-style-type: none"> Programme de soutien à l'achat d'une première entreprise de pêches commerciales 2018-2022 							Réalisée	3.1.3
<ul style="list-style-type: none"> Favoriser l'amélioration de la sécurité à bord des bateaux de pêche (action 5) 							À planifier	3.1.5

COORDINATION INTERMINISTÉRIELLE ET CONTRIBUTIONS D'AUTRES POLITIQUES GOUVERNEMENTALES

Coordination interministérielle et contributions d'autres politiques gouvernementales	Responsables	Collaboration	État	Pistes
Consolider et valoriser la collaboration entre les conseillers régionaux du MAPAQ et de La FADQ dans l'accompagnement des jeunes entrepreneurs	MAPAQ FADQ		En cours	3.1.3
Mettre en œuvre l'entente MAPAQ-MSSS pour le référencement de situation de détresse psychologique décelée dans le cadre des activités d'inspection du MAPAQ	MAPAQ MSSS	CIUSSS- CISSS et leurs partenaires	En cours	3.1.5
Dans le cadre du déploiement des mesures de la nouvelle stratégie nationale de prévention du suicide, prendre en compte les réalités et les besoins de certains groupes spécifiques ou présentant des vulnérabilités, dont les agriculteurs	MAPAQ MSSS	CIUSSS- CISSS et leurs partenaires	Réalisée	3.1.5

Ministère de la Culture et des Communications (MCC) – Secrétariat à la jeunesse (SAJ)				
Organiser, par le biais du programme Place aux jeunes, des séjours exploratoires en région à thématique bioalimentaire et explorer les formules à développer	MAPAQ	SAJ-MCE	En cours	3.1.4
Plan d'action gouvernemental en entrepreneuriat 2017-2022 – Ministère l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie (MEIE)				
Favoriser la collaboration du secteur bioalimentaire avec les organisations agissant en transfert d'entreprises et mentorat	MEIE	MAPAQ	En cours	3.1.3

OBJECTIF 3.2 : Renforcer l'implantation des pratiques d'affaires responsables

Pistes de travail :

3.2.1. Renforcer l'offre d'accompagnement, de formation et de services-conseils de même que le transfert d'expertise aux entreprises bioalimentaires

3.2.2. Appuyer le développement de l'expertise et la collaboration interprofessionnelle entre les conseillers aux entreprises bioalimentaires

3.2.3. Soutenir les initiatives en matière de développement durable et stratégique de l'industrie bioalimentaire

MESURES DES MINISTÈRES ET ORGANISMES

Mesures des ministères et organismes	2018	2019	2020	2021	2022	2023	État	Pistes
Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ)								
Renforcer la capacité des entreprises agricoles et de transformation alimentaire artisanale à s'adapter à leur environnement d'affaires et aux attentes de la société : <ul style="list-style-type: none"> Mise en œuvre du Programme services-conseils 2018-2023 : Appui à l'utilisation des services-conseils par les entreprises (volet 1) et Appui à la diffusion d'information et aux activités de codéveloppement des entreprises (volet 2) 							Réalisée	3.2.1
Travaux d'évaluation du Programme services-conseils 2018-2023 en vue d'accroître ses effets auprès des entreprises agricoles et agroalimentaires							Réalisée	3.2.1
Accroître l'adoption de pratiques agroenvironnementales par la réalisation d'actions de développement et de transfert de connaissances en agroenvironnement – Programme Prime-Vert 2018-2023							Réalisée	3.2.1 3.4.3 3.4.5
Offrir aux entreprises agricoles québécoises un outil diagnostique, soit le Plan d'accompagnement agroenvironnemental (PAA), permettant d'analyser globalement la situation agroenvironnementale de l'entreprise et de concevoir un plan d'action adapté à cette situation							En cours	3.2.1
Plan d'action ministériel pour l'industrie des pêches et de l'aquaculture commerciales du Québec 2018-2025								
<ul style="list-style-type: none"> Appuyer les projets visant la durabilité des activités de pêche ainsi que l'acquisition ou le renouvellement d'une écocertification des produits aquatiques du Québec (action 4) 							En cours	3.2.3

Mesures des ministères et organismes	2018	2019	2020	2021	2022	2023	État	Pistes
Déployer l'offre actualisée de services en région aux entreprises de transformation alimentaire pour les accompagner dans leurs projets de développement							En cours	3.2.1

COORDINATION INTERMINISTÉRIELLE ET CONTRIBUTIONS D'AUTRES POLITIQUES GOUVERNEMENTALES

Coordination interministérielle et contributions d'autres politiques gouvernementales	Responsables	Collaboration	État	Pistes
Soutenir le développement de produits et d'entreprises touristiques durables et responsables dans le domaine de l'agrotourisme et du tourisme gourmand	MTO	MAPAQ	En cours	3.2.1 3.2.3
Stratégie gouvernementale de développement durable 2015-2020 du ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs – Pour la mise à jour 2022-2027				
Mettre en œuvre le Plan d'accompagnement-conseil des entreprises pour le développement durable 2015-2020 de la Table d'accompagnement-conseil des entreprises pour le développement durable (TACEDD) qui vise à accroître à 30 %, d'ici 2020, la proportion des entreprises québécoises ayant amorcé une démarche de développement durable	MELCCFP MEIE	MAPAQ Autres ministères	Réalisée	3.2.1
Stratégie gouvernementale de développement durable 2023-2028 du ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP)				
Adopter des orientations gouvernementales en soutien financier durable, incluant l'identification de critères écoresponsables prioritaires pour les programmes de soutien financier du secteur bioalimentaire (l'un de cinq secteurs prioritaires visés en soutien financier durable dans le cadre de la Stratégie)	MELCCFP	MAPAQ Autres ministères	En cours	3.2.3
Plan de mise en œuvre 2023-2028 – Plan pour une économie verte 2030 (PEV)				
Appuyer la formation aux conseillers du secteur bioalimentaire en matière d'efficacité énergétique et à la transition vers une diminution de la dépendance des combustibles fossiles	MAPAQ MELCCFP- BTCE		En cours	3.2.2

OBJECTIF 3.3 : Promouvoir la santé et le bien-être des animaux

Pistes de travail :

3.3.1 Poursuivre les approches concertées en matière de prévention des maladies animales et celles transmissibles aux humains par les animaux

3.3.2 Renforcer les initiatives visant la prévention de l'antibiorésistance et l'utilisation judicieuse des antibiotiques

3.3.3 Favoriser l'accès et soutenir le développement de la profession vétérinaire

3.3.4 Soutenir la mise en œuvre des pratiques recommandées pour la santé et le bien-être des animaux

3.3.5 Augmenter la responsabilisation de toutes les personnes envers les animaux

MESURES DES MINISTÈRES ET ORGANISMES

Mesures des ministères et organismes	2018	2019	2020	2021	2022	2023	État	Pistes
Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ)								
Soutenir la mise en œuvre concertée du Cadre d'interventions 2020-2025 de la Stratégie québécoise de santé et de bien-être des animaux							En cours	3.3.1 3.3.2 3.3.3 3.3.4
Bonifier et compléter l'aide financière offerte en santé animale, notamment en soutenant la mise en place d'actions complémentaires aux visites de sensibilisation et de surveillance offertes dans le cadre du Programme intégré en santé animale du Québec (PISAQ)							En cours	3.3.1 3.3.4
Accompagner les producteurs et les intervenants dans l'adoption de bonnes pratiques afin d'assurer la biosécurité et des plans de mesures d'urgence en santé animale							En cours	3.3.1
Encadrer l'utilisation des médicaments appartenant à l'une des classes d'antimicrobiens de « Catégorie I : Très haute importance » – Mise en œuvre du règlement modifiant le <i>Règlement sur l'administration de certains médicaments</i> de la <i>Loi sur la protection sanitaire des animaux</i> par l'application du programme d'inspection prévu à cet effet							En cours	3.3.2

Mesures des ministères et organismes	2018	2019	2020	2021	2022	2023	État	Pistes
Soutenir la mise en œuvre concertée de mesures issues du Plan d'action sur l'antibiogouvernance 2017-2022 de la Stratégie québécoise de santé et de bien-être des animaux de même que le plan d'action découlant des recommandations émises par le Vérificateur général (VGQ) à la suite du dépôt de son rapport concernant l'utilisation des antibiotiques chez les animaux destinés à l'alimentation le 19 novembre 2019							En cours	3.3.2
Soutenir la mise en œuvre d'initiatives favorisant la relève vétérinaire dans le domaine bioalimentaire – Initiative ministérielle pour des stages incitatifs en médecine vétérinaire dans le domaine bioalimentaire 2019-2021 (reconduite jusqu'en 2024)							En cours	3.3.3
Développer des outils et des mécanismes visant à former et informer les citoyens, les municipalités et les médecins vétérinaires, notamment dans un contexte d'élevages urbains et périurbains au regard de la biosécurité, des soins devant être administrés aux animaux pour assurer leur santé et leur bien-être, de la transmission potentielle de zoonoses et des maladies importantes pour l'ensemble du cheptel							En cours	3.3.1 3.3.4 3.3.5 4.3.4

COORDINATION INTERMINISTÉRIELLE ET CONTRIBUTIONS D'AUTRES POLITIQUES GOUVERNEMENTALES

Coordination interministérielle et contributions d'autres politiques gouvernementales	Responsables	Collaboration	État	Pistes
Concrétiser l'entente MAPAQ-FADQ sur l'échange d'informations qui permettrait à La FADQ d'appliquer les dispositions de la loi relatives au bien-être des animaux	FADQ MAPAQ		À planifier	3.3.5
Plan d'action interministériel 2022-2025 de la Politique gouvernementale de prévention en santé du MSSS				
<p>Effectuer une gestion intégrée des antibiotiques afin d'en assurer l'utilisation judicieuse dans les secteurs de la santé humaine et de la santé animale (mesure 4.4) par les actions suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Analyser les effets de la pandémie de COVID-19 sur l'utilisation des antibiotiques chez les humains et rechercher des opportunités d'intervention contre l'antibiorésistance; • Développer et mettre en place un mécanisme de gouvernance commun au MSSS et au MAPAQ permettant d'assurer de façon plus intégrée la mise en œuvre des stratégies, des plans d'action et des programmes portant sur l'utilisation des antibiotiques dans les secteurs de la santé humaine et de la santé animale; • Informer la population et le personnel professionnel de la santé sur les conséquences d'une utilisation inappropriée des antibiotiques et sur l'importance de préserver leur efficacité. 	MSSS MAPAQ	<p>INSPQ Faculté de médecine vétérinaire de l'Université de Montréal Partenaires de la SQSBEA</p>	En cours	3.3.2

COLLABORATIONS AVEC LE GOUVERNEMENT FÉDÉRAL

Collaborations avec le gouvernement fédéral	Responsables	Collaboration	2018	2019	2020	2021	2022	2023	État	Pistes
Assurer la mise en œuvre d'initiatives stratégiques portant sur l'atténuation et la gestion des risques sanitaires et alimentaires au regard des exigences du Partenariat canadien pour l'agriculture 2018-2023	MAPAQ	AAC							Réalisée	3.3.1

Collaborations avec le gouvernement fédéral	Responsables	Collaboration	2018	2019	2020	2021	2022	2023	État	Pistes
Contribuer aux travaux dirigés par l'ASPC en collaboration avec les instances gouvernementales de la santé et de l'agriculture pour l'élaboration du plan d'action du Cadre pancanadien de lutte contre la résistance aux antimicrobiens qui vise à orienter les efforts collectifs pour lutter contre la résistance aux antimicrobiens (RAM) au Canada et optimiser leur utilisation	ACIA ASPC	MAPAQ Autres gouvernements provinciaux et territoriaux (santé et agriculture) Organisations pancanadiennes liées aux productions animales CNSBEAE							En cours	3.3.2
Contribuer à la mise en œuvre de la Stratégie de santé des végétaux et des animaux (SSVA) du Canada dont l'objectif est de prévenir et gérer de manière proactive les risques pour la santé des végétaux et des animaux qui touchent directement ou indirectement les ressources canadiennes, l'économie ou la santé humaine et animale	ACIA MAPAQ	AAC ARLA Autres gouvernements provinciaux et territoriaux (santé et agriculture) Industrie Santé animale Canada							En cours	3.3.1 3.3.2
Collaborer aux travaux des instances gouvernementales en agriculture du Canada, en collaboration avec l'industrie, pour l'établissement d'une feuille de route en matière de préparation aux urgences en santé animale	ACIA MAPAQ	AAC Autres gouvernements provinciaux et territoriaux Industrie Collectif « Santé animale Canada »							En cours	3.3.1

Collaborations avec le gouvernement fédéral	Responsables	Collaboration	2018	2019	2020	2021	2022	2023	État	Pistes
Soutenir, par Agri-Traçabilité (maintenant Attestra), le développement d'un système d'identification permanent de traçabilité des produits agricoles tant du règne animal que végétal et appuyer les secteurs concernés	MAPAQ	Comité consultatif entre l'industrie et les gouvernements (IGAC) ACIA							En cours	3.3.1

OBJECTIF 3.4 : Encourager les approches concertées pour la santé et l'environnement

Pistes de travail :

3.4.1 Renforcer les initiatives pour réduire les gaz à effet de serre du secteur bioalimentaire et sa vulnérabilité face aux changements climatiques

3.4.2 Améliorer l'efficacité énergétique des entreprises bioalimentaires et leur accès aux sources d'énergie renouvelable

3.4.3 Développer et appuyer les approches concertées pour améliorer la qualité de l'eau, la santé des sols et la protection de la biodiversité

3.4.4 Poursuivre la croissance du secteur biologique

3.4.5 Renforcer la réduction des risques liés à l'utilisation des pesticides

3.4.6 Réduire le gaspillage et les pertes alimentaires et favoriser les dons alimentaires

3.4.7 Encourager l'économie circulaire et valoriser les coproduits

MESURES DES MINISTÈRES ET ORGANISMES

Mesures des ministères et organismes	2018	2019	2020	2021	2022	2023	État	Pistes
Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ)								
Mettre en place, avec les partenaires, un plan quinquennal de mise en œuvre et assurer le déploiement du Plan d'agriculture durable							En cours	3.4.1 3.4.3 3.4.5
Plan d'intervention pour la protection des pollinisateurs en milieu agricole 2022-2025 <ul style="list-style-type: none"> Inscrit dans le Plan d'agriculture durable 2020-2030, ce plan propose des actions concrètes pour protéger les pollinisateurs indigènes en milieu agricole 							En cours	3.4.3 3.4.5
Accroître l'adoption de pratiques agroenvironnementales par les entreprises agricoles afin de contribuer à l'amélioration de la qualité de l'environnement et de la santé humaine – Programme Prime-Vert 2018-2023							Réalisée	3.4.3 3.4.5 3.2.1
Doter le secteur bioalimentaire en connaissance et en outils, afin d'aider les entreprises à réduire leur empreinte carbone ainsi qu'accroître leur résilience à l'égard des changements climatiques – Programme d'appui à la lutte contre les changements climatiques dans le secteur bioalimentaire							En cours	3.4.1

Mesures des ministères et organismes	2018	2019	2020	2021	2022	2023	État	Pistes
Projet de cohabitation agriculture-faune en zone littorale du lac Saint-Pierre – Projet de laboratoire ouvert visant l’adoption et l’adaptation de pratiques agricoles favorables à la cohabitation agriculture-faune par la sensibilisation, l’accompagnement et l’innovation							Réalisée	3.4.3
Documenter l’état de santé des sols agricoles du Québec – Entente avec l’Institut de recherche et de développement en agroenvironnement							Réalisée	3.4.3
Plan d’action ministériel pour l’industrie des pêches et de l’aquaculture commerciales du Québec 2018-2025 <ul style="list-style-type: none"> Appuyer le recours à des technologies et techniques novatrices permettant de meilleures performances environnementales des entreprises (action 9) 							En cours	3.4.3
Stimuler le développement de la production biologique et la conversion des activités agricoles – Programme d’appui pour la conversion à l’agriculture biologique 2015-2022							Réalisée	3.4.4
Stimuler le développement de la production biologique et la conversion des activités agricoles vers la production biologique – Programme Prime-Vert 2018-2023							Réalisée	3.4.4
Évaluer le niveau d’adoption par les entreprises des pratiques de gestion intégrée des ennemis des cultures							En cours	3.4.5
Stratégie phytosanitaire québécoise en agriculture 2011-2021 (SPQA) <ul style="list-style-type: none"> Mettre en œuvre, avec les partenaires, le Plan d’action 2018-2021 de la SPQA Réaliser le bilan final de la SPQA et le présenter aux partenaires * Certains projets découlant du Plan d’action 2018-2021 de la SPQA sont toujours en cours. Il est prévu qu’un bilan final de la SPQA soit réalisé d’ici la fin de l’année 2023							En cours	3.4.5
Sensibiliser les consommateurs au gaspillage alimentaire par le biais du diagnostic personnalisé sur le site Internet du MAPAQ et leur fournir des conseils sur les façons de réduire ce gaspillage							Réalisée	3.4.6
Introduire, dans le rapport d’inspection, une référence permettant de sensibiliser les exploitants d’établissements alimentaires sous inspection provinciale sur le gaspillage alimentaire en les dirigeant vers une page Web du MAPAQ qui leur est destinée, comportant des conseils et astuces							Réalisée	3.4.6
Récupérer les surplus alimentaires en faveur des personnes en situation de pauvreté – Convention d’aide financière avec La Tablee des chefs							Réalisée	3.4.7 1.1.3

Mesures des ministères et organismes	2018	2019	2020	2021	2022	2023	État	Pistes
Mettre en place une Stratégie d'intervention pour améliorer la santé des sols agricoles québécois							À planifier	3.4.3
Approfondir les connaissances agronomiques et environnementales sur le recyclage des matières résiduelles fertilisantes en agriculture (PSMRF)							En cours	3.4.3

COORDINATION INTERMINISTÉRIELLE ET CONTRIBUTIONS D'AUTRES POLITIQUES GOUVERNEMENTALES

Mesures des ministères et organismes	Responsables	Collaboration	État	Pistes
Plan d'action 2013-2020 sur les changements climatiques (PACC)				
<ul style="list-style-type: none"> Mettre en œuvre les priorités 22 et 27 du PACC 2013-2020 visant à outiller les agriculteurs pour mieux gérer les émissions de GES des cultures et des élevages et soutenir les acteurs économiques vulnérables Accroître le partenariat avec le réseau du Consortium sur la climatologie régionale et l'adaptation aux changements climatiques (Ouranos) visant la recherche en adaptation aux changements climatiques 	MAPAQ	MELCCFP	Réalisée	3.4.1
Plan de mise en œuvre 2023-2028 – Plan pour une économie verte 2030 (PEV) 2020-2030				
<p>Identifier et mettre en place des actions amenant les entreprises bioalimentaires à réduire leurs émissions de gaz à effet de serre, tout en s'adaptant aux effets engendrés par les changements climatiques</p> <p>Trois mesures du Plan de mise en œuvre du PEV sous la responsabilité du MAPAQ visent cet objectif :</p> <p>1.8.1 – Accompagner le secteur agricole dans l'intégration des enjeux climatiques dans les décisions d'entreprise</p> <p>1.8.2 – Optimiser la fertilisation azotée</p> <p>1.8.3 – Réduire les émissions de méthane provenant des élevages</p> <p>Parmi les autres mesures qui contribueront à cet objectif, notons celles visant à accroître l'électrification et l'efficacité énergétique à la ferme (1.8.4), sous la responsabilité du MELCCFP.</p>	MELCCFP MAPAQ RECYC- QUÉBEC		En cours	3.4.1

Dans le cadre de la Politique énergétique 2030 :				
Adapter des programmes en efficacité énergétique aux besoins du secteur bioalimentaire (ex. : Chauffez vert – Clientèle petits bâtiments commercial et institutionnel, ÉcoPerformance, Programme de biomasse forestière résiduelle, Technoclimat)	MELCCFP - BTCE	MAPAQ	En cours	3.4.2
Simplifier la participation des petites et moyennes industries, notamment l'acériculture, aux programmes (ÉcoPerformance et Biomasse forestière résiduelle)	MELCCFP - BTCE	MAPAQ	En cours	3.4.2
<ul style="list-style-type: none"> Améliorer l'accompagnement des moyennes entreprises de transformation bioalimentaire en matière d'efficacité énergétique par le biais du Fonds Écoleader 	MEIE	MELCCFP MAPAQ	En cours	3.4.2
<ul style="list-style-type: none"> Exploiter la valeur énergétique de la biomasse 	MEIE	MAPAQ	En cours	3.4.2
<ul style="list-style-type: none"> Réviser la grille tarifaire de l'électricité offerte aux exploitants agricoles, incluant les besoins particuliers des entreprises serricoles 	MEIE	Hydro-Québec	Réalisée	3.4.2
Comité stratégique MAPAQ-MELCCFP en agroenvironnement et aquaculture (COSAA)				
Échanger sur les enjeux environnementaux concernant le secteur bioalimentaire (projets de lois et règlements, programmes, stratégies et politiques ayant une incidence sur les deux ministères et leurs clientèles respectives, délais de traitement des dossiers d'autorisation environnementale, etc.)	MAPAQ MELCCFP		En cours	3.4.3
Stratégie maritime à l'horizon 2030 – Plan d'action 2015-2020				
Stratégie d'intervention pour le lac Saint-Pierre				
<p>Mise en place d'une approche concertée visant à restaurer l'écosystème du lac Saint-Pierre et à y assurer une pêche durable. Cette approche se décline en deux volets :</p> <ul style="list-style-type: none"> Le Programme pour la conservation du lac Saint-Pierre 2018-2024, administré par la Fondation de la faune du Québec (FFQ), ayant pour objectif de rétablir les fonctions écologiques de la zone littorale du lac Saint-Pierre et des tributaires qui s'y jettent en soutenant financièrement la restauration de milieux naturels Le Pôle d'expertise multidisciplinaire en gestion durable du littoral du lac Saint-Pierre 2018-2024, sous la responsabilité de l'Université du Québec à Trois-Rivières, l'Université Laval et l'Université McGill, qui proposera une stratégie d'intervention dans la zone littorale favorisant la mise en place d'une agriculture durable, adaptée et respectueuse de l'écosystème du lac Saint-Pierre et soutenant la restauration de milieux prioritaires 	MELCCFP MAPAQ		En cours	3.4.3

Gaspillage alimentaire

Poursuivre les travaux du chantier sur le gaspillage alimentaire avec les partenaires bioalimentaires et gouvernementaux afin de :

- Établir un état de situation, dont un portrait des initiatives favorisant la réduction des pertes et du gaspillage alimentaire (terminé en 2021) ainsi qu'une étude de quantification (terminé en juin 2022)
- Proposer et mettre en place un plan de coordination concerté des initiatives des acteurs impliqués, tant sectoriels que gouvernementaux
- Proposer une cible mesurable et réaliste de réduction des pertes et du gaspillage alimentaire au Québec
- Proposer, le cas échéant, des mesures structurantes (incitatifs ou initiatives nouvelles) permettant d'accélérer le progrès
- Produire un bilan des efforts de l'ensemble des acteurs, incluant un suivi des progrès pour atteindre la cible retenue

MAPAQ
MELCCFP
RECYC-
QUÉBEC

UPA
CTAQ
AQDFL
ADA
CCCD
ARQ
TQSA
MSSS

Autres
partenaires du
gouvernement
concernés

En cours

3.4.6

COLLABORATIONS AVEC LE GOUVERNEMENT FÉDÉRAL

Collaborations avec le gouvernement fédéral	Responsables	Collaboration	2018	2019	2020	2021	2022	2023	État	Pistes
Assurer la mise en œuvre d'initiatives stratégiques portant sur l'environnement et les changements climatiques au regard des exigences du PCA durable 2023-2028* * Accord qui succède au PCA 2018-2023	MAPAQ	AAC							En cours	3.4.1 3.4.2 3.4.3

OBJECTIF 4.1 : Mettre en valeur et pérenniser les terres agricoles pour les générations futures

Pistes de travail :

4.1.1 Adapter les outils de protection des terres agricoles pour assurer leur pérennité et favoriser la diversité des activités agricoles

4.1.2 Développer des avenues, dans le respect de l'environnement, pour mettre en valeur les terres en friche ainsi que pour augmenter les superficies en culture et la production aquacole

4.1.3 Poursuivre le suivi et l'analyse de l'évolution de la propriété foncière agricole

4.1.4 Explorer les pistes de solutions à long terme relativement à la taxation foncière agricole

MESURES DES MINISTÈRES ET ORGANISMES

Mesures des ministères et organismes	2018	2019	2020	2021	2022	2023	État	Pistes
Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ)								
Simplifier l'administration de la <i>Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles – Règlement sur l'autorisation d'aliénation ou d'utilisation d'un lot sans l'autorisation de la Commission de protection du territoire agricole du Québec</i>							Réalisée	4.1.1
Réduire l'impact de la hausse du fardeau foncier agricole – Aide pour compenser l'application du plafond de croissance du Programme de crédit de taxes foncières agricoles (PCTFA)							Réalisée	4.1.4

COORDINATION INTERMINISTÉRIELLE ET CONTRIBUTIONS D'AUTRES POLITIQUES GOUVERNEMENTALES

Coordination interministérielle et contributions d'autres politiques gouvernementales	Responsables	Collaboration	État	Pistes
Réaliser des travaux d'analyse et de consultations des partenaires visant la modernisation de certains aspects du régime de protection du territoire et des activités agricoles	MAPAQ	MAMH CPTAQ Divers partenaires agricoles et municipaux	En cours	4.1.1
Élaborer la Stratégie nationale d'urbanisme et d'aménagement des territoires	MAMH	MAPAQ Autres ministères et organismes	Réalisée	4.1.1
Discuter de la possibilité d'ajuster le taux de location des terres publiques utilisées à des fins agricoles, à l'exception des érablières acéricoles et des bleuetières, en fonction du taux applicable en terres privées	MAPAQ	MRNF	Réalisée	4.1.2
Concilier les objectifs de protection du territoire agricole et de remise en culture des friches agricoles avec ceux de boisement des friches contribuant aux efforts de lutte contre les changements climatiques : <ul style="list-style-type: none"> Favoriser la collaboration entre les différents partenaires pour la planification des travaux de boisement des friches agricoles, notamment dans le cadre du Fonds pour une économie à faibles émissions en carbone (FEFEC) 	MAPAQ MRNF		En cours	4.1.2
Concilier les objectifs de protection du territoire agricole et de valorisation des friches agricoles à ceux de protection des milieux humides et hydriques en favorisant : <ul style="list-style-type: none"> la collaboration entre les différents partenaires pour l'élaboration de plans régionaux des milieux humides et hydriques (PRMHH) 	MAPAQ MELCCFP	MRC	En cours	4.1.2
Poursuivre le suivi et l'analyse de l'évolution de la propriété foncière agricole <ul style="list-style-type: none"> Convenir, entre le MRNF et le MAPAQ, des moyens à mettre en œuvre en vue de permettre au MAPAQ de suivre l'évolution des transactions foncières en milieu agricole 	MAPAQ	MRNF	En cours	4.1.3

Coordination interministérielle et contributions d'autres politiques gouvernementales	Responsables	Collaboration	État	Pistes
<p>Trouver, en partenariat avec les milieux agricole et municipal, une solution à long terme en matière de fiscalité foncière agricole :</p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>Loi visant principalement à contrôler le coût de la taxe foncière agricole et à simplifier l'accès au crédit de taxes foncières agricoles</i> • Comité de suivi avec les instances municipales et le milieu agricole pour faciliter la mise en œuvre de la réforme de la taxation foncière agricole • Revoir, sur la base de l'évolution des conditions du marché immobilier, les règles permettant d'établir les plafonds d'imposition des terres agricoles afin de protéger le coût du capital foncier agricole contre les valeurs et les augmentations extrêmes, comme prévu au Règlement sur la valeur imposable maximale du terrain de toute exploitation agricole visé à l'article 231.3.1 de la Loi sur la fiscalité municipale au cours de l'automne 2023 	<p>MAPAQ MAMH</p>	<p>UPA UMQ FQM FPFQ</p>	<p>En cours</p>	<p>4.1.4</p>

OBJECTIF 4.2 : Développer l'attractivité des territoires

Pistes de travail :

4.2.1 Appuyer le développement d'une diversité de modèles d'affaires et de projets de développement innovants contribuant à l'attractivité des territoires

4.2.2 Créer des environnements favorables à l'établissement de nouvelles entreprises bioalimentaires sur l'ensemble du territoire du Québec

4.2.3 Appuyer le développement d'initiatives liées à la mise en marché de proximité et au tourisme gourmand

MESURES DES MINISTÈRES ET ORGANISMES

Mesures des ministères et organismes	2018	2019	2020	2021	2022	2023	État	Pistes
Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ)								
Contribuer à l'attractivité des territoires et au dynamisme du secteur bioalimentaire sur l'ensemble des territoires du Québec par le soutien à la relève et à l'entrepreneuriat agricole – Programme Territoires 2018-2022 : Relève et entreprises de petite taille							Réalisée	4.2.1 3.1.3
Mobiliser les acteurs locaux du développement autour de projets concertés et collectifs qui mettent en valeur les potentiels économiques du secteur bioalimentaire – Programme d'appui au développement de l'agriculture et de l'agroalimentaire en région							En cours	4.2.1
Améliorer la compétitivité des abattoirs et l'offre d'abattage en fonction des besoins régionaux ou sectoriels – Programme d'appui à la compétitivité des abattoirs régionaux 2017-2022							Réalisée	4.2.2
Rapprocher les producteurs agricoles et les transformateurs artisans des consommateurs par l'appui des initiatives de mise en marché de proximité – Programme Proximité 2018-2022 et Initiative ministérielle Proximité 2023-2024							En cours	4.2.3
Favoriser le développement et l'amélioration de la qualité de l'offre en agrotourisme et tourisme gourmand – Convention 2017-2020 d'aide financière avec l'Association de l'agrotourisme et tourisme gourmand du Québec							Réalisée	4.2.3
Contribuer à protéger et à mettre en valeur le patrimoine et le savoir-faire bioalimentaires des régions du Québec – Convention d'aide financière avec la Société du réseau ÉCONOMUSÉE							Réalisée	4.2.3

Mesures des ministères et organismes	2018	2019	2020	2021	2022	2023	État	Pistes
Soutenir le développement, l'accompagnement et la promotion des marchés publics québécois – Convention 2018-2021 d'aide financière avec l'Association des marchés publics du Québec							Réalisée	4.2.3

COORDINATION INTERMINISTÉRIELLE ET CONTRIBUTIONS D'AUTRES POLITIQUES GOUVERNEMENTALES

Coordination interministérielle et contributions d'autres politiques gouvernementales	Responsables	Collaboration	État	Pistes
Explorer le potentiel d'exploitation des terres du domaine de l'État pour les filières des produits forestiers non ligneux, plus particulièrement les petits fruits (incluant les bleuetières), les champignons sauvages et les plantes comestibles et médicinales	MAPAQ	MRNF	En cours	4.2.1
Évaluer le potentiel acéricole en forêt publique et identifier des superficies à potentiel acéricole à prioriser sur lesquelles s'appliqueraient des modalités de récolte de bois permettant le maintien du potentiel acéricole.	MRNF	MAPAQ	Réalisée	4.2.1 4.2.2
Mise en œuvre du Plan d'action provincial sur l'avenir du tourisme gourmand au Québec 2020-2023 pour favoriser le développement du secteur	MAPAQ MTO MCC		Réalisée	4.2.3
Mettre en œuvre le Cadre d'intervention touristique 2021-2025 : Agir aujourd'hui, transformer demain	MTO	MAPAQ	En cours	4.2.3
Politique culturelle <i>Partout, la culture</i> et Plan d'action gouvernemental en culture 2018-2023 (PAGC) du MCC				
Soutenir le développement des entreprises œuvrant en agrotourisme et tourisme gourmand dont les activités contribuent à mettre en valeur l'identité culinaire québécoise	MAPAQ	MTO MCC	En cours	4.2.3

OBJECTIF 4.3 : Renforcer la synergie entre les territoires et le secteur bioalimentaire

Pistes de travail :

4.3.1 Réaliser, actualiser et mettre en œuvre les outils de planification du développement bioalimentaire dans les territoires, notamment les plans de développement de la zone agricole (PDZA)

4.3.2. Tenir compte de la nouvelle gouvernance de proximité en appuyant des exercices de concertation des acteurs bioalimentaires et de planification dans les territoires ainsi que la mise en œuvre de projets en découlant

4.3.3 Élaborer et mettre en œuvre un plan d'action pour le territoire de la région de Montréal

4.3.4 Développer l'agriculture urbaine

MESURES DES MINISTÈRES ET ORGANISMES

Mesures des ministères et organismes	2018	2019	2020	2021	2022	2023	État	Pistes
Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ)								
Accroître le développement et mettre en valeur le secteur bioalimentaire selon les priorités territoriales établies afin de contribuer à l'occupation et à la vitalité des territoires – Programme Territoires : Priorités bioalimentaires 2018-2021 (prolongé jusqu'en 2023)							Réalisée	4.3.2
Établir un partenariat avec le Regroupement des tables de concertation bioalimentaires du Québec (RTCBQ) afin d'appuyer la réalisation d'exercices de concertation et de mise en œuvre de projets porteurs pour le secteur bioalimentaire dans les régions							En cours	4.3.2
Mettre en œuvre l'entente sectorielle de développement du secteur bioalimentaire de la région de Montréal 2019-2021 (prolongé jusqu'au 31 mars 2023)							Réalisée	4.3.3
Mettre en œuvre des stratégies de développement des activités agricoles et agroalimentaires dans la région de la Capitale-Nationale et de la ville de Lévis							En cours	4.3.4
Favoriser le développement de l'agriculture urbaine, afin de répondre aux attentes des citoyens et des entreprises – Stratégie de soutien à l'agriculture urbaine 2016-2019 <ul style="list-style-type: none"> Soutenir la réalisation de projets pilotes du Plan d'agriculture urbaine (PAU) avec les MRC, les municipalités et les communautés autochtones participantes 							Réalisée	4.3.4

Mesures des ministères et organismes	2018	2019	2020	2021	2022	2023	État	Pistes
Favoriser le développement de l'agriculture urbaine, afin de répondre aux attentes des citoyens, des instances municipales et des entreprises et de contribuer à l'autonomie alimentaire du Québec – Plan d'action en agriculture urbaine 2020-2021							Réalisée	4.3.4
Soutenir la réalisation de plans de développement de communautés nourricières (PDCN) par les municipalités, les arrondissements et les communautés autochtones participantes							En cours	4.3.4
Informers les consommateurs sur l'agriculture urbaine par l'entremise du <i>Guide de l'agriculture urbaine – pour une agriculture proche des citoyens</i>							En cours	4.3.4
Sensibiliser la population à l'agriculture urbaine par l'entremise de la campagne de promotion <i>Je suis fier de mon jardin urbain!</i>							Réalisée	4.3.4

COORDINATION INTERMINISTÉRIELLE ET CONTRIBUTIONS D'AUTRES POLITIQUES GOUVERNEMENTALES

Coordination interministérielle et contributions d'autres politiques gouvernementales	Responsables	Collaboration	État	Pistes
Collaborer à l'établissement d'ententes sectorielles avec les MRC et les autres intervenants régionaux du secteur bioalimentaire pour répondre aux priorités des régions pour le secteur bioalimentaire	MAPAQ MAMH	MRC UPA RTCBQ Autres ministères et organismes régionaux	En cours	4.3.1 4.3.2
Poursuivre la collaboration avec le MAMH quant à la réalisation du Guide de bonnes pratiques sur la planification territoriale et le développement durable en agriculture urbaine	MAMH MAPAQ		Réalisée	4.3.4

OBJECTIF 4.4 : Miser sur les potentiels des territoires par une intervention adaptée à leurs spécificités

Pistes de travail :

4.4.1 Favoriser la réalisation de projets innovants mobilisant l'ensemble des acteurs concernés d'un territoire et misant sur les spécificités et les ressources propres à celui-ci

4.4.2 Moduler les interventions et les services afin de considérer les spécificités régionales avec une cohérence d'ensemble

4.4.3 Adapter les interventions dans le secteur bioalimentaire aux besoins spécifiques des communautés autochtones

4.4.4 Améliorer l'accès au réseau électrique triphasé, au réseau de gaz naturel et au réseau Internet haute vitesse sur l'ensemble du territoire et pour les entreprises bioalimentaires

MESURES DES MINISTÈRES ET ORGANISMES

Ministères des ministères et organismes	2018	2019	2020	2021	2022	2023	État	Pistes
Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ)								
Mettre en place des solutions innovantes, pérennes et transférables afin de répondre aux enjeux de maintien et de développement du bioalimentaire sur l'ensemble des territoires, et ce, dans une perspective de développement durable – Programme Territoires : Laboratoires d'innovations bioalimentaires 2018-2019							Réalisée	4.4.1
Améliorer la productivité et revaloriser des terres offrant un potentiel de culture par l'augmentation des superficies drainées et chaulées dans des régions et municipalités désignées comme prioritaires – Programme Territoires : Drainage et chaulage des terres 2018-2023							Réalisée	4.4.2

COORDINATION INTERMINISTÉRIELLE ET CONTRIBUTIONS D'AUTRES POLITIQUES GOUVERNEMENTALES

Coordination interministérielle et contributions d'autres politiques gouvernementales	Responsables	Collaboration	État	Pistes
Contribuer à la mise en œuvre de la Stratégie gouvernementale pour assurer l'occupation et la vitalité des territoires 2018-2022 par le déploiement des actions prévues au Plan d'action 2020-2022 du MAPAQ pour assurer l'occupation et la vitalité des territoires (prolongé jusqu'en 2024)	MAPAQ	MAMH	En cours	4.4.2

Coordination interministérielle et contributions d'autres politiques gouvernementales	Responsables	Collaboration	État	Pistes
Plan d'action interministériel 2022-2023 de la Politique gouvernementale de prévention en santé (PGPS) du MSSS				
Plan d'action gouvernemental pour le développement social et culturel des Premières Nations et Inuits 2017-2022 du MCE-SAA				
Implanter une nouvelle politique sur la sécurité alimentaire pour la région du Nunavik (mesure 1.2.4)	MSSS		À planifier	4.4.3

Sigles et acronymes

AAC – Agriculture et Agroalimentaire Canada
AATGQ – Association de l’agrotourisme et du tourisme gourmand
ACEUM – Accord Canada–États-Unis–Mexique
ACIA – Agence canadienne d’inspection des aliments
ADA – Association des détaillants en alimentation du Québec
AECG – Accord économique et commercial global
AQDFL – Association québécoise de la distribution de fruits et légumes
AQGS – Association québécoise de la garde scolaire
AQIP – Association québécoise de l’industrie de la pêche
ARQ – Association Restauration Québec
ASPC – Agence de santé publique du Canada
CCCD – Conseil canadien du commerce du détail
CESA – Centre d’expertise en santé et bien-être animal de la Faculté de médecine vétérinaire de l’Université de Montréal
CHUV – Centre hospitalier universitaire vétérinaire
CNSBEAE – Conseil national sur la santé et le bien-être des animaux d’élevage
CRIBIQ – Consortium de recherche et innovations en bioprocédés industriels au Québec
CTAQ – Conseil de la transformation alimentaire du Québec
FADQ – La Financière agricole du Québec
FAQDD – Fonds d’action québécois pour le développement durable
FEFEC – Fonds pour une économie à faibles émissions en carbone
FFQ – Fondation de la faune du Québec
FMV – Faculté de médecine vétérinaire de l’Université de Montréal
FPFQ – Fédération des producteurs forestiers du Québec
FPQ – Fonds des pêches du Québec
FPT – Fédéral-provincial-territorial
FQM – Fédération québécoise des municipalités
GES – Gaz à effet de serre
GRE – Gestion des risques des entreprises

IGAC – Comité consultatif entre l’industrie et les gouvernements
INESSS – Institut national d’excellence en santé et en services sociaux
INSPQ – Institut national de santé publique du Québec
IQ – Investissement Québec
IMAPA – Initiative ministérielle Action-Prévention Agroalimentaire
ITAQ – Institut de technologie agroalimentaire du Québec
ITHQ – Institut de tourisme et d’hôtellerie du Québec
LOJIQ – Offices jeunesse internationaux du Québec
MAMH – Ministère des Affaires municipales et de l’Habitation
MAPAQ – Ministère de l’Agriculture, des Pêcheries et de l’Alimentation du Québec
MCC – Ministère de la Culture et des Communications
MCE – Ministère du Conseil exécutif
MCE-SAA – Ministère du Conseil exécutif – Secrétariat aux affaires autochtones
MCE-SJ – Ministère du Conseil exécutif – Secrétariat à la jeunesse
MCE-SQRC – Ministère du Conseil exécutif – Secrétariat du Québec aux relations canadiennes
MEQ – Ministère de l’Éducation
MES – Ministère de l’Enseignement supérieur
MEIE – Ministère de l’Économie, de l’Innovation et de l’Énergie
MELCCFP – Ministère de l’Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs
MRNF – Ministère des Ressources naturelles et des Forêts
MFA – Ministère de la Famille
MFQ – Ministère des Finances
MIFI – Ministère de l’Immigration, de la Francisation et de l’Inclusion
MPO – Ministère des Pêches et des Océans du Canada
MRC – Municipalité régionale de comté
MRF – Matières résiduelles fertilisantes
MRIF – Ministère des Relations internationales et de la Francophonie

MSSS – Ministère de la Santé et des Services sociaux
MESS – Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale
MTO – Ministère du Tourisme
OQOA – Observatoire de la qualité de l'offre alimentaire
PAA – Plan d'accompagnement agroenvironnemental
PACC – Plan d'action 2013-2020 sur les changements climatiques
PAD – Plan d'agriculture durable
PADAAR – Programme d'appui au développement de l'agriculture et de l'agroalimentaire en région
PAGC – Plan d'action gouvernemental en culture
PAI – Plan d'action interministériel
PAU – Plan d'agriculture urbaine
PCA – Partenariat canadien pour l'agriculture
PCTFA – Programme de crédit de taxes foncières agricoles
PDCN – Plan de développement d'une communauté nourricière
PDMB – Programme de développement des marchés bioalimentaires
PDZA – Plans de développement de la zone agricole
PEV – Plan pour une économie verte
PGPS – Politique gouvernementale de prévention en santé
PISAQ – Programme intégré de santé animale du Québec
PSFA – Plan de soutien en formation agricole
PTPGP – Accord de partenariat transpacifique global et progressiste

PRMHH – Plans régionaux des milieux humides et hydriques
RAQ – Répertoire des aliments québécois
RTCBQ – Regroupement des tables de concertation bioalimentaires du Québec
ROBQ – Répertoire de l'offre bioalimentaire québécoise
SAJ – Secrétariat à la jeunesse
SCT – Secrétariat du Conseil du trésor
SPQA – Stratégie phytosanitaire québécoise en agriculture
SQSBEA – Stratégie québécoise de santé et de bien-être des animaux
SQRI – Stratégie québécoise de la recherche et de l'innovation
SODIM – Société de développement de l'industrie maricole inc.
SSVA – Stratégie de santé des végétaux et des animaux
TACEDD – Table d'accompagnement-conseil des entreprises pour le développement durable
TIR-SHV – Tables intersectorielles régionales en saines habitudes de vie
TQSA – Table québécoise sur la saine alimentation
UMQ – Union des municipalités du Québec
UPA – Union des producteurs agricoles du Québec
VGQ – Vérificateur général